

## LECTURES

**France BOREL, *Le vêtement incarné, Les métamorphoses du corps*. Paris, Calmann-Lévy (coll. « Essai-Société »), 1992.**

Si la qualité majeure d'un ouvrage est d'exercer sur le lecteur une fonction de maïeutique intellectuelle, si sa fécondité se mesure à sa capacité de stimuler l'esprit — et l'esprit critique — plutôt qu'à sa force de conviction, alors le livre de France Borel, *Le vêtement incarné*, possède toutes les vertus requises. C'est de ses défauts mêmes, en effet, que naît, paradoxalement, son attrait.

Séduisant et irritant, donc, stimulant et frustrant, il pêche d'abord par une construction boiteuse qui rend difficile, dès le départ, la reconnaissance par le lecteur du pacte de lecture : a-t-on affaire à des observations d'anthropologue ? A des analyses sociologiques ? A des interprétations psychanalytiques ?

Divisé en quatre chapitres d'inégale longueur, l'essai s'ouvre sur celui intitulé : *Le corps, un produit de l'imaginaire collectif* », qui est clairement une tentative d'analyse et de synthèse des divers phénomènes de manipulations sur le corps communes à l'ensemble de l'espèce humaine. Les analyses, d'une extrême acuité, empruntent à divers domaines des sciences humaines. Les risques de contradiction engendrés par un tel parti pris sont compensés par les avantages qu'apporte ce choix pluridisciplinaire : absence de dogmatisme, mise en évidence du fait qu'un signifiant, le tatouage par exemple, peut être polysémique et cumuler les sens selon l'angle sous

lequel on l'aborde : aux yeux du sociologue, il est une marque d'intégration au groupe et d'identification sociale ; pour l'anthropologue, il ponctue les grandes étapes du développement individuel, tandis que pour le psychanalyste, il renvoie au jeu de la séduction, dans son double mouvement de dissimulation et de dévoilement de la surface support. On le voit, l'approche de France Borel, si elle favorise l'éparpillement, évite tout réductionnisme. Les significations, loin de s'exclure, s'additionnent.

Les trois autres chapitres (soit les trois quarts du livre), consacrés respectivement aux déformations, aux tatouages et aux scarifications, et enfin aux avatars de ces rituels dans l'Occident contemporain, fonctionnent essentiellement comme illustrations de l'étude liminaire, ce que confirme d'ailleurs le traitement de la matière anthropologique : France Borel a recours, la plupart du temps, à des informations de seconde main, qu'elle compile, non sans habileté d'ailleurs. Ainsi, la séquence consacrée à « la taille fine des Européennes » (chapitre II, p. 97-115) doit-elle l'essentiel de son érudition à l'ouvrage de E. Léoty, *Le corset à travers les âges*, de même que « le culte des petits pieds en Chine et ailleurs » (ibid. p. 116-132) puise largement à la source de *L'érotisme du pied et de la chaussure*, de W.A. Rossi.

Arrivé à ce stade, le lecteur sourcilieux pourrait alors se poser la question de la validité de la démarche épistémologique de F. Borel : en effet, dans la mesure où les observations anthropologiques apparaissent comme des exemples appuyant les analyses préalables, ne peut-on soupçonner l'auteur de n'avoir sélectionné que les phénomènes allant dans le sens des hypothèses avancées ? Ainsi, l'idéal de rigidification du corps, lié à l'idée que les transformations somatiques doivent s'accompagner de souffrance, étant, aux yeux de l'auteur, une constante des civilisations, ce postulat l'entraîne à consacrer des sections entières à l'allongement du crâne et du cou, à l'affinement de la taille par le port d'un corset ou à la musculation des membres, cependant qu'elle néglige presque totalement des pratiques qui vont dans un sens opposé, tel que le gavage des futures mariées à Djerba en Tunisie, décrit par l'anthropologue François Laplantine.

De même, la juxtaposition d'exemples empruntés à l'Afrique, à la Chine, aux Aïnous du Japon, aux Européennes du XIX<sup>e</sup> siècle peut sembler arbitraire. Elle possède néanmoins un intérêt qui dépasse le seul cadre épistémologique. F. Borel se plaît ainsi à citer ces coloniaux européens interdisant le tatouage aux Polynésiens : « *Personne ne devra se tatouer, cette pratique doit être entièrement abolie* » (p. 24). Et l'auteur de commenter malicieusement : « *Curieusement, les épouses de ceux qui édictent ces règles se compriment dans d'étroits corsets baleinés déformant la cage thoracique...* » (p. 25). Belle façon de rappeler l'universalité de certains schèmes de l'esprit humain, par-delà les particularismes géographiques.

Du tressage des fils de la sociologie, de l'anthropologie et de la psychanalyse, on peut voir se dégager un certain nombre de motifs. En premier lieu, le refus du corps nu, « naïf » au sens étymologique, tel que nous le donne la nature, ce refus est universel. Ce corps « informe », l'homme affirme sa liberté et sa supériorité en le façonnant, quitte parfois à se donner, paradoxalement, les apparences de ces animaux ou de ces monstres dont il cherche à tout prix à se démarquer (dents limées, crânes étirés, cous distendus). Sa liberté, il la manifeste aussi par la

souffrance inhérente à ces pratiques; par la douleur, on domestique le corps : « *On peut voir dans les mutilations des moyens destinés à amplifier la conscience du corps (...). Le passage obligé par la douleur que suppose la mutilation met en évidence la présence corporelle* » (p. 32). En outre, ces souffrances rituelles ont la vocation d'appriivoiser les changements naturels inévitables. Il s'agit bien de transformer la fatalité en destin. Se scarifier le visage, c'est substituer des rides *volontaires* à celles que le temps impose. Se tatouer à l'occasion de la perte d'un enfant, c'est s'infliger une douleur désirée qui atténuera, veut-on se faire croire, la douleur inévitable.

Mais cette liberté de manipuler le corps n'est pas individuelle. On modèle sa chair en fonction des critères sociaux en vigueur : ainsi, en Nouvelle Guinée, un homme qui aura refusé de se tatouer les mains (zone extrêmement sensible) sera l'objet de la risée du groupe, qui interprétera son « excentricité » comme un signe de couardise.

Les modifications exercées sur le corps précèdent donc d'un certain nombre d'invariants de l'esprit humain — les spécificités locales étant imputables aux diversités culturelles — ou parfois biologiques : si les scarifications, chez les Africains, sont préférées aux tatouages, c'est peut-être d'abord que ces derniers se discernent mal sur la peau noire. Parmi ces invariants, le refus de la nature à l'état brut est premier, motivé par un idéal, toujours poursuivi, jamais atteint : « *L'humain tente délibérément et désespérément de correspondre à un schéma physique idéal, à une sorte d'image mentale qui (...) sous-tend la plupart des activités corporelles* » (p. 18). Derrière cet idéal se cache, bien sûr, le désir, qui ne peut atteindre son accomplissement que dans le double jeu du dévoilement et de la dissimulation de l'objet. Le nu ne séduit que par son voisinage avec l'artifice.

Le travail sur le corps masque enfin une volonté pathétique de maîtriser le temps et de refuser la mort. F. Borel montre bien, également, comment le corps métamorphosé est constitué en objet, comment il devient spectacle, mais aussi langage. C'est dans ce sens que les modifications peuvent jouer un rôle social : tatouages indiquant l'appartenance à une tribu, la situation en matière de sexualité, etc. Mais l'auteur ne manque pas de souligner qu'en dépit des rationalisations opérées par les groupes concernés, *l'utilitaire* n'a jamais été la cause des transformations corporelles : « *Les anthropologues savent que les habitants de la Terre de Feu, dans un climat glacial, vivent presque nus* » (p. 22). Le plus souvent, même, les mutilations constituent des entraves pour la vie quotidienne (lèvres distendues par des plateaux chez les femmes de Kyabé au Tchad, petits pieds des chinoises, poumons corsetés des européennes...). L'auteur avance alors une hypothèse sur le fondement possible de ces pratiques : « *Toute culture, aussi pauvre soit-elle, disposerait d'un excès d'énergie qu'elle canaliserait vers l'inutile, dans la matérialisation de ses désirs de perte. Universelles, les dépenses somptuaires affirment une tendance à la dilapidation ou à la consommation en pure perte. La façon d'utiliser le surplus, l'excédent d'énergie, signale la spécificité d'une civilisation. Si chaque communauté doit se nourrir, se reproduire, se laver, etc., c'est dans la manière d'assurer ces activités et d'en faire autre chose que du strict nécessaire que les particularités se définissent. La gastronomie, l'érotisme, les soins du corps sont autant de techniques destinées à sublimer, dépasser et rendre culturels les besoins élémentaires* » (p. 42).

Comme ces transformations procèdent d'un désir de possession du corps par l'imaginaire, elles sont, naturellement, intimement liées à l'érotisme. Elles constituent donc une menace pour l'ordre établi, et F. Borel rappelle combien les autorités ont toujours tenté de juguler ce ferment de désordre que représente le goût pour l'artifice et les métamorphoses. D'autres pouvoirs ont, au contraire, adopté la stratégie qui consiste à récupérer ces « fantasmes incarnés » pour les transformer en normes collectives, canalisant les désirs et assurant ainsi la cohésion du groupe.

Le titre du chapitre conclusif : « pour ne pas en finir », est révélateur de l'esprit du livre. Celui-ci ressemble en effet plus à un « essai » à la manière de Montaigne qu'à celle de Claude Lévi-Strauss. Le vagabondage, la liberté un peu brouillonne (mais toujours étayée par de solides références) qui règnent font du *Vêtement incarné* un livre « ouvert » et sa conclusion est plus un élan qu'un bilan. Elle renoue avec le chapitre initial et l'historienne de l'art qu'est F. Borel reprend ses droits, filant le parallèle entre les pratiques artistiques et les manipulations sur le corps, montrant que ces deux activités puisent à un même fonds de désir : celui de substituer au réel un idéal de beauté, celui de voir la nature imiter l'art et non plus l'inverse, selon le vœu cher à Baudelaire.

Livre ouvert aussi, au sens où il sollicite activement le lecteur à poursuivre l'enquête, à retravailler sur les exemples proposés, dans des directions non abordées par France Borel (les liens entre le corps et le langage par exemple, ou le corps mutilé comme langage).

Florence Leca

#### NOTES

1. L'auteur fait néanmoins une brève allusion à ce phénomène à la fin de son livre (page 214), mais sans le rapprocher de ses analyses antérieures.
2. A l'appui de cela, France Borel, qui n'omet jamais d'élargir son champ d'étude au domaine des arts, aurait pu citer l'exemple du *Déjeuner sur l'herbe* de Manet, où le scandale de la femme nue ne naît que de la confrontation de cette nudité avec les « Messieurs en frac ». Voir aussi, *l'Olympia* du même artiste, et son fameux ruban...

**Philippe BRAUD, *Le jardin des délices démocratiques*. Paris. Presse de la FNSP, 1991.**

Le livre de Philippe Braud apporte bien des éléments éclairants à la compréhension des comportements politiques. L'ouvrage se veut une clarification des logiques psycho-affectives qui traversent l'activité politique et les comportements sociaux. Il ne s'agit pas de s'intéresser à une psychologie de l'acteur, aux vertus heuristiques des plus faibles lorsque l'on passe au niveau du collectif. Tout au contraire les « dimensions émotionnelles » de la vie politique sont le produit, selon l'auteur, de systèmes finis de réponses à des situations socio-politiques définies

par le mode de fonctionnement des institutions démocratiques. Ces situations « *font apparaître des systèmes déterminés d'attentes, de rivalités ou de convoitises* », autant de logiques sociales qui mobilisent massivement des dimensions affectives. Philippe Braud rappelle en introduction une des vérités premières de l'analyse politique : « *un régime politique ne survit que par la crainte qu'il suscite et l'adhésion qu'il sait mobiliser* ». Voilà pourquoi cette analyse ne peut, selon lui, faire l'impasse d'au moins cinq dimensions constitutives des systèmes de réponse psycho-sociale : l'angoisse, la séduction, la frustration, la convoitise et la jouissance.

L'analyse psycho-sociale ne prétend pas ici s'arroger le monopole explicatif. Philippe Braud prône un pluralisme méthodologique capable d'éclairer sous différents angles une même réalité sociale. Il s'engage alors dans ce que l'on peut décrire comme le « *pari de Braud* », c'est-à-dire : voir diminuer son système de preuve pour tenter de voir plus, sachant que le démontrable n'est de toute façon jamais atteint. Il s'en explique sans détour : « *Le contrôle de validité des résultats s'apprécie seulement dans la capacité d'une telle analyse à mieux éclairer des phénomènes socio-politiques, peu élucidables par d'autres méthodes ou, tout simplement, négligés malgré leur importance* » (p. 26).

Si ces logiques psycho-sociales mises au jour n'expliquent pas le *comment*, force est de constater qu'elles apportent souvent une réponse au *pourquoi*. Ainsi, les émeutes de Los Angeles de mai 1992 sont-elles le fruit d'une misère et d'une déréliction sociale avancée. L'existence de bandes organisées et armées est un adjuvant supplémentaire. Mais comment nier que si l'acquiescement des policiers blancs est un alibi pour le déclenchement de ces émeutes, il est un « bon alibi », un alibi justifié par le système de valeurs que prétend défendre la démocratie. La justice est un des piliers du mode de régulation politique démocratique. Si celui-ci vacille, si le sentiment d'injustice prévaut, si ce système de croyance se désagrège, alors il ouvre la voie à une juste protestation, qui emprunte la voie de la violence sous certaines conditions.

L'auteur démontre avec rigueur les vertus du système de légitimation démocratique. Non pas les vertus morales, mais les vertus pratiques. Il dégage les axes de force du mode de régulation sociale des sociétés pluralistes. Ainsi, le principe de l'alternance est-il ouvert de façon à permettre aux mécontents de conserver une foi dans le système, de continuer à croire « qu'une autre politique est possible » à l'intérieur même du système démocratique. Ceci explique les logiques discursives des dirigeants politiques d'opposition, qui sans prendre souvent des mesures radicalement différentes, affirment toujours haut et fort qu'ils le feront. Le « mensonge » est en quelque sorte nécessaire au maintien du système d'adhésion. Cet exemple et bien d'autres peuvent valoir à son auteur une accusation de cynisme, comme le titre de son précédent ouvrage le laissait à penser<sup>1</sup>. Pourtant, il faut plutôt célébrer l'effort de lucidité auquel il se livre. Le cynisme, ce serait approuver alors que l'auteur ne cherche qu'à comprendre. Il rappelle ainsi, à la suite de Pierre Ansart, que la démocratie est une « *machine à décroire* », et que les débats contradictoires, les dérisions ou scepticismes, sont nécessaires à la vie démocratique pour assurer une plasticité diminuant les risques d'apathie. La vie démocratique doit trouver un niveau optimum d'indifférence. Une indifférence qui évite les investissements affectifs trop

lourds, qui autorise les gouvernants à prendre des mesures impopulaires mais nécessaires, tout en ne rompant pas le lien de légitimation qui existe entre politiques et citoyens.

L'idéal du citoyen, ou le terme de « peuple » sont également des mots à forte portée psycho-affective. Ils relèvent d'un jeu des acteurs politiques tendant à donner aux électeurs une valorisation de leur estime de soi. De plus, ces termes permettent de mettre de côté les autres pôles identitaires concrets (consommateur, producteur, cadre...) « *La rhétorique du citoyen apporte sur la scène politique une certaine "détente du Moi" c'est-à-dire un apaisement momentané des frustrations sociales, par oubli (dén) des inégalités ou infériorités réelles. De façon significative, les hommes politiques entretiennent le citoyen du problème du chômage plutôt que des chômeurs trop visibles, du problème de l'immigration plutôt que des Algériens (...). Ainsi le citoyen accède-t-il à une sensibilisation aux questions d'intérêt général dans lesquelles se fondent et s'oublient ses préoccupations immédiates.* » (p. 70). L'auteur en profite ensuite pour remettre en cause à juste titre la pertinence des échelles construisant la dimension droite-gauche (pp. 73-80). Toutefois, il souligne « *l'efficacité symbolique* » de cette échelle qui constitue « *un principe d'unification de la personnalité* », qui vaut pour une prise de position politique engagée, et qui est un support projectif valorisant.

L'auteur s'intéresse par la suite aux questions de la violence et du conflit. La force de la démocratie réside dans sa capacité à tenir ouvert le lieu du conflit, mais en le ritualisant, le codant, essentiellement à travers l'affrontement oratoire ; travail de banalisation et de dédramatisation du conflit, qui maintient une certaine cohésion du corps social. Mais la vie sociale ne peut faire autrement que d'engendrer des frustrations. Dès lors, le système électif place les hommes politiques en situation de victimes expiatoires. C'est à ceux qui nous dirigent d'assumer la responsabilité de ce qui ne va pas, au nom d'un principe « *d'imputation maximale au politique* » bien loin de l'influence réelle que peuvent avoir les gouvernants sur les grandes évolutions socio-économiques d'un pays. « *La responsabilité politique joue un rôle de disjoncteur pour protéger les institutions et plus largement, l'ordre social tout entier* ».

Par l'endossement de responsabilité, l'élu garantit ainsi l'irresponsabilité politique des fonctionnaires chargés de faire appliquer les décisions, et évite la mise en œuvre systématique de procès en vengeance privée de la part de citoyens contre les représentants concrets de la puissance étatique. Évidemment ce jeu est brouillé lorsque les acteurs politiques décident de se soustraire à leurs responsabilités (notamment judiciaires) tout en laissant au contraire les opérateurs concrets endosser toutes les accusations. Si l'affaire Georges Habache a pris de telles proportions, ce n'est pas tant par le fait qu'un terroriste palestinien ait été soigné en France, mais plutôt par la façon dont le Président de la République a cru pouvoir enrayer le problème en sanctionnant des hauts fonctionnaires. Le niveau de sanction était la reconnaissance d'une faute lourde, mais le choix des victimes apparaissait dès lors comme en porte-à-faux par rapport à la logique expiatrice démocratique. De même l'auto-amnistie des députés reste l'un des « actes lourds » qui a le plus compté pour nombre d'électeurs dans leur choix de sanctionner le parti socialiste aux dernières élections.

L'analyse des comportements politiques ne peut se fonder exclusivement sur les situations matérielles et sociales concrètes. Dans un système politique où la rhétorique égalitaire prend une large place, les logiques de discours ne peuvent être considérées comme totalement neutres et inopérantes. L'effet induit par une légitimation discursive est celui d'engendrer un système d'attente auprès de ceux auxquels on s'adresse. Le risque alors pour les hommes politiques est d'être « pris au mot », et de susciter donc une désaffection, non pas tant à cause de la situation objective des populations, mais par le constat d'un décalage intolérable entre le dit et le réalisé. En aucun cas, ces logiques discursives ne peuvent être considérées comme purement annexes et ne jouant qu'à la marge. Elles doivent être intégrées à l'analyse électorale, c'est la force de ce livre que de le faire.

À propos des logiques de situation qui s'imposent aux acteurs politiques, Philippe Braud consacre une partie de son livre aux discours et actions des partis extrémistes. Il souligne la force des systèmes démocratiques à intégrer et réduire les exigences sociales les plus radicales. La logique majoritaire du suffrage universel leur impose en effet de se conformer à de multiples exigences, que l'auteur réduit à trois principales : diversification, oecuménisation, modération. Dans l'ordre il s'agit « *d'introduire dans leur discours des langages catégoriels afin d'élargir l'assise électorale ; de dessiner des contours d'une politique globale qui puisse attester leur compétence et leur respectabilité ; enfin de multiplier les signaux rassurants afin de se concilier les indécis de la dernière heure* » (p. 132). Ainsi, ce qui fait la force du Front National, ou à un moindre degré du mouvement écologique, fait aussi sa faiblesse. L'hyper-spécialisation thématique et un certain radicalisme des propos sont de puissants vecteurs d'entrée dans le jeu politique concurrentiel. Mais la capacité de ces entreprises politiques à perdurer et à gagner du pouvoir se juge à leur adaptation ou non aux contraintes du jeu démocratique. Ainsi s'explique la politique de diversification des enjeux du Front National, s'emparant par exemple du thème écologique, mais dans un sens de protection des campagnes, et l'apparente réussite de la stratégie de non-alliance de la part des partis de la droite républicaine qui n'offrent pas ainsi au FN un moyen d'accéder à la respectabilité. De même, ces logiques démocratiques expliquent l'émergence en moins d'un an d'une force écologiste concurrente à celle des Verts, puisque Brice Lalonde avait su faire campagne sur des thèmes beaucoup plus larges que ceux d'Antoine Waechter. Mais son changement de position aux lendemains des élections par repli autour des thèmes strictement écologistes et par rejet du jeu des alliances politiques, est lourd de conséquences pour l'avenir d'un mouvement dont les électeurs peuvent à juste titre se sentir flouer.

Au total, cet ouvrage nous livre des clés d'accès à une intellection directe des comportements politiques tant des citoyens que des élus. Il repose sur deux postulats explicites, qui concernent la vision du rôle des hommes politiques et le mode de fonctionnement des comportements individuels. « *On posera comme point de départ l'hypothèse suivante. La fonction essentielle des hommes politiques est moins de décider que d'endosser le processus décisionnel ; moins de faire prévaloir des intérêts catégoriels ou de classe que de favoriser l'acceptabilité sociale*

*des réglementations qui, compte tenu des logiques de la domination sociale, sont en gros inévitables. Si cela est exact, gouverner démocratiquement, c'est avant tout mobiliser des symboliques déterminées, travailler sur des représentations et des croyances, adopter des styles psychologiques de comportement traversés par des vertus visibles : acceptation du débat, sens du dialogue, inclination à répudier l'excès » (p. 175).*

Du côté de l'électeur, Philippe Braud met à mal la représentation de l'électeur stratège en mobilisant opportunément Ernest Gellner : « *Dans la plus grande partie de leur vie, les hommes ne maximisent rien du tout, ni ne cherchent à atteindre un but concrètement identifiable, mais tiennent tout simplement à être intégrés ou à demeurer dans une pièce qui se déroule. Le rôle est sa propre récompense, mais non un moyen pour parvenir à une situation donnée comme une fin<sup>2</sup> » (p. 173).*

Arnaud Mercier

NOTES

1. Philippe Braud, *Le suffrage universel contre la démocratie*, Paris, PUF, 1980.
2. Cf. l'article d'Ernest Gellner : « L'animal qui évite les gaffes, ou un faisceau d'Hypothèses. » in Pierre Birnbaum et Jean Leca, *Sur l'Individualisme*, Paris, FNSP, 1986, p. 33.

**Roger CHARTIER, *L'ordre des livres*. Aix-en-Provence, Alinéa, 1992.**

Les trois essais qui forment cet ouvrage : la communauté des lecteurs, la constitution de la fonction-auteur et les bibliothèques réelles et immatérielles ont tout d'abord pour but de montrer les différentes formes d'appropriation et de circulation des textes de la période finale du livre manuscrit au XIV<sup>e</sup> siècle à l'essor de l'imprimerie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Prendre en compte ces modalités spécifiques de la communication des textes où la figure de l'auteur rejoint en importance la communauté des lecteurs suppose la formulation même d'une nouvelle conception de l'histoire de la lecture. Il s'agit par là d'insérer dans l'analyse des pratiques culturelles l'étude des structures sociales.

Réfléchir sur les enjeux, les problématiques et les conditions de possibilité de cette histoire à partir de deux significations du terme culture (en tant qu'ensemble d'œuvres et au sens anthropologique du mot) c'est, en fait, le deuxième but proposé par ce livre. Plus qu'une remise en cause de l'histoire socio-culturelle à la française, qui selon Roger Chartier « *a trop longtemps vécu sur une conception mutilée du social* » privilégiant jusqu'alors le seul classement socio-professionnel et les oppositions sociales tranchées (les élites, les peuples, etc.). *L'Ordre des Livres* constitue un véritable programme pour une histoire culturelle.



S'appuyant sur les recherches menées par D.F. McKenzie, auteur de *La Bibliographie et la Sociologie des Textes* Chartier propose, dans un premier temps, deux variations du rapport au texte. D'une part, ces variations sont liées aux diverses pratiques de lecture, aux attentes des lecteurs et d'autre part, elles s'inscrivent dans les différentes formes matérielles dans lesquelles les textes se donnent à lire.

« (...) Plus qu'on ne l'a longtemps dit, dans les sociétés d'Ancien Régime, ce sont les mêmes textes qui s'approprient les lecteurs populaires et ceux qui ne le sont pas (...) ». En témoigne, la *Bibliothèque bleue* qui désigne la formule éditoriale connue en France à l'époque. Celle-ci relève, en l'occurrence, de cette stratégie de vulgarisation des textes déjà publiés à destination d'un public populaire plus large. Or, la question qui se pose, c'est de savoir comment la circulation des textes imprimés a modifié les formes de sociabilité et a transformé les rapports au pouvoir. La lecture à haute voix, exemple d'une pratique disparue, rendait possible l'appropriation des textes à un nombre plus grand de lecteurs et d'auditeurs. La culture de l'imprimé jouait donc un rôle d'autant plus important dans les sociétés d'Ancien Régime que l'écrit, dans ses diverses modalités, a servi à discipliner, à éduquer, à censurer les lecteurs et les non-lecteurs.

La présence physique de l'auteur dans le livre, c'est-à-dire l'assignation du texte à un « moi » devient un trait fréquent dans le livre imprimé au XVI<sup>e</sup> siècle. Cette responsabilité littéraire de l'écrivain par rapport à son œuvre s'inscrit, selon Michel Foucault (dans son texte célèbre « *Qu'est-ce qu'un auteur ?* »), à l'intérieur de deux régimes différents. Soit la fonction-auteur désigne un régime d'appropriation privée assujéti à des règles qui déterminent un rapport sur les droits d'auteurs, les droits de reproduction, les rapports auteurs-éditeurs, soit elle est liée à un régime juridique et devient un critère pertinent pour le contrôle et la censure de l'Église et de l'État. « (...) La fonction-auteur, rappelle Chartier, est ainsi constituée comme une arme essentielle de la lutte engagée contre la diffusion des textes tenus pour hétérodoxes (...) ».

Ce dispositif à la fois subjectif et créatif du texte assigné par la fonction-auteur ne va pas sans se heurter à des contraintes. Car, l'auteur n'est pas le seul « maître du sens ». Il est tantôt redevable de ceux qui font de son texte un livre (éditeur, libraires, imprimeurs), tantôt de ceux qui se l'approprient dans la lecture. De même, il subit des contraintes en raison de déterminations multiples qui organisent l'espace social de la production littéraire : « (...) Pour s'ériger en auteur, écrire ne suffit pas ; il faut plus, faire circuler ses œuvres dans le public par le moyen de l'imprimé (...) ». Cependant, le passage au régime du marché n'abolit pas pour autant le système traditionnel du patronnage. Il est ainsi courant de trouver sur la couverture des livres la référence à trois noms propres : celui de l'auteur, du libraire et du dédicataire. L'édition princeps du *Don Quixote*, en 1605 en est un bon exemple :

L'approche de l'auteur, jusqu'alors absente dans l'histoire sociale de l'imprimé (qui a, pendant de nombreuses années, subi l'influence de la nouvelle critique anglo-saxonne et des analyses structurales françaises), revient en force dans la nouvelle histoire du livre. Le rôle donné aux « intentions de l'auteur » se trouve également présent dans les analyses de la sociologie du champ et de la production textuelle qui mettent l'accent sur les positions, les dispositions et les stratégies particulières.

Lieu de toutes les connaissances, dépôt de tous les savoirs, la bibliothèque sans murs, idée utopique d'un rassemblement de tous les textes manuscrits et imprimés, a traversé l'imaginaire de l'histoire de la civilisation occidentale. Les deux significations du mot bibliothèque existant dans le *Dictionnaire* de Furetière, au XVII<sup>e</sup> siècle : lieu et livre, résumant, en fait, cette double tension, c'est-à-dire l'impossibilité et la possibilité de pallier un tel rêve. Ayant une vocation encyclopédique, les « bibliothèques » prétendaient rassembler les diverses connaissances dans un seul ouvrage. D'où une troisième définition du terme : les « bibliothèques » étaient également les catalogues des livres des bibliothèques. « (...) Grâce à la diffusion des catalogues, le monde clos des bibliothèques singulières peut être transformé en un univers infini de livres repérés, recensés, visités, consultés et, éventuellement, empruntés (...) ».

Helenice Rodrigues Da Silva

**Murray EDELMAN, *Pièces et règles du jeu politique* (trad. de l'angl. par Christian Cler). Paris, Seuil, 1991 (1988 pour l'éd. originale).**

Le poststructuralisme et l'approche analytique du langage marquent la pensée contemporaine jusque dans ses réflexions sur le politique. Murray Edelman, qui enseigne précisément les sciences politiques aux États-Unis (Université de Wisconsin), revendique largement ce double héritage. Par ailleurs influencé par un philosophe américain bien connu, Nelson Goodman, il nous propose un mode d'analyse du discours et du symbolisme politiques proprement *constructiviste*. Cette option est tellement nette que l'on s'étonne que l'auteur, précisant lui-même ses positions dans une *Introduction à l'édition française*, ait pu approuver le titre de celle-ci. "*Pièces et règles du jeu politique*" nous semble en effet une formule bien lâche pour traduire le titre original, « *Constructing the Political Spectacle* ». *La construction du spectacle politique* eut été une formule des plus appropriées aux thèses de l'auteur, lui qui décrit principalement « *la vie politique comme un spectacle construit qui façonne et renforce les idéologies et les comportements* » (p. 15).

Un triple constat historico-empirique justifie cette approche : le degré d'instruction s'est considérablement élevé dans les pays industriels, les médias audiovisuels s'y sont fortement développés, avec pour conséquence essentielle l'accès généralisé des citoyens aux informations politiques. Si ces informations sont devenues, selon M. Edelman, un immense « spectacle », c'est en raison même de l'attitude des « observateurs », laquelle crée son objet, façonne littéralement la pièce qui se joue et interprète finalement sa propre posture comme celle de « spectateurs ». A la suite de Goodman et de G.H. Mead, l'auteur réaffirme ainsi que les observateurs « *créent les dirigeants bien plus qu'ils ne sont créés par eux* » (p. 81).

Ces prémisses étant posées, l'analyse de M. Edelman se déroule presque implacablement. Au premier rang des constructions de l'ensemble, les situations « qui posent problème ». Bien

loin d'être des structures objectivement problématiques, elles constituent des « signifiants » que les acteurs politiques manipulent pour légitimer tel ou tel type de gouvernement (les « crises » sont des exemples typiques de telles créations langagières exploitées pour justifier des politiques d'austérité).

Les dirigeants eux-mêmes, qui semblent saisir et, parfois, solutionner ces problèmes, apparaissent comme des « symboles construits ». Mus plutôt qu'agissants, ils cristallisent en eux un ensemble de significations, explicites ou latentes, qui seules leur confèrent leur véritable autorité. A mi-chemin, d'une part, entre les courants de pensée qui considèrent erronément le *leadership* comme un simple épiphénomène par rapport à ses conditions de production et, d'autre part, les apologues triviales de l'histoire comme biographie, l'auteur estime que la simple notion de *leadership* est déjà en soi une « arme politique », en tout cas une configuration sémantique qui répond directement au besoin fondamental des observateurs de « blâmer ou louer les dirigeants ».

Les dirigeants, de leur côté, ne se font pas seuls. Modelés par leurs partisans, ils le sont aussi par les « ennemis » qu'ils se forment. Artificiellement distingués des « adversaires » (qui sont, comme dans l'univers du jeu, des opposants « acceptables »), les « ennemis » sont ceux à qui, pour des raisons d'idéologie ou d'opportunité, le langage politique confère l'étiquette d'« inacceptables », d'illégitimes.

Sans prise sur l'interdépendance mutuelle totale des *problèmes*, des *dirigeants* et des *ennemis*, les professionnels des médias cèdent aux ambiguïtés caractéristiques de la « dramatisation » de l'information. Plus qu'une explication véritable, l'information politique constitue ainsi un « style », toujours menacé de devenir ennuyeux lorsqu'on déroge à ses effets les plus éprouvés. Consciemment ou non, les médias préfèrent dès lors reconstruire à leur tour l'ensemble du spectacle, objectivant ainsi les espoirs et les craintes que celui-ci suscite presque spontanément chez ses spectateurs.

Créateur d'univers sociaux d'une part, déformateur et mystificateur d'autre part, le langage politique construit donc son objet plus qu'il ne l'exprime : « *(il) est la réalité politique* » (p. 196). Il convient par conséquent de lui appliquer une « analyse déconstructrice » qui, à la manière de Derrida, dévoilera ses procédés d'assimilation, de transgression et de voilement. Malgré ce recours — plus idéal qu'effectif, semble-t-il, puisque l'auteur ne nous en livre pas les clés pratiques —, l'ouvrage se termine sur un constat irrémédiablement pessimiste : « *Construire un spectacle et agir politiquement jour après jour reviennent au même* » (p. 232). Certes, le langage artistique (et l'humour populaire) peuvent servir d'antidote(s) à cette implacable logique. Mais leur efficacité en politique reste à établir.

On voit que Murray Edelman fait partie de cette catégorie d'analystes qui reconnaissent aux citoyens à la fois un pouvoir réel d'influence des décisions politiques et une capacité de sélectivité vis-à-vis des informations qui les répercutent. Toutefois, les observateurs ainsi décrits ne constituent pas un pôle fort ou organisé de l'espace public, mais plutôt une masse relativement indistincte, plus sensible aux symboles qu'aux arguments, aux échos de l'existence quotidienne qu'aux options des dirigeants.

*Ipsa facto*, dirigeants (et ennemis) valent ce que valent leurs partisans. Les plus habiles d'entre eux n'ont pas marqué l'histoire par des réformes concrètes ou des améliorations sensibles du « bien-être collectif », c'est leur puissance en tant que *symboles* qu'on a retenue. Il en irait ainsi, par exemple, des dirigeants politiques du dernier siècle en France; or, chose curieuse, Edelman mentionne Pétain ou Mitterrand, mais pas de Gaulle. Le fait n'est pas insignifiant, car nous touchons ici une limite (volontaire, sans doute) de son propos. Les dirigeants dont il est question tout au long de cet opuscule sont tous *Président*, des États-Unis, bien sûr, de la République française quelquefois. Ainsi figurée, la *res publica* se trouve pour le moins réduite. Ou alors, c'est une manière de souligner le caractère éminemment symbolique de la fonction présidentielle — thème presque trivial, qui affaiblirait notablement le propos.

Dans le même ordre d'idées, on peut déplorer le peu d'analyses de cas — je veux dire d'analyses précises, documentées — que comprend cet essai. Le travail qu'effectue, par exemple, un Marc Abélès, rend à la fois mieux (et plus modestement) compte de ce qu'est effectivement cette richesse symbolique qui concourt si puissamment à la légitimation des dirigeants.

Enfin, on répétera une objection classique : le type de sociologie pratiqué ici rendra toujours mieux compte des pesanteurs *conservatrices* du grand jeu politique que de ses dynamiques de *changement*. Elles existent pourtant et Edelman le concède; s'il est d'avis que « *les problèmes politiques ne sont jamais résolus et réglés par les actions gouvernementales* » (p. 219), il reconnaît néanmoins que « *des changements sociaux se produisent sur de longues périodes* » (p. 230-231). L'actuelle campagne présidentielle pour la Maison Blanche offre au moins un démenti aux thèses professées : le Président sortant, George Bush, a offert aux Américains une de ces victoires symboliques dont parle Edelman mais l'opinion publique, en revanche, semble lui réclamer du bien-être au quotidien. De quoi nourrir encore — non pas réfuter — l'essai très stimulant de Murray Edelman.

*Alain Nivarlet*

**Jean-Marc FERRY, *Les puissances de l'expérience* (2 vol.). T. 1, *Le sujet et le verbe*. T. 2, *Les ordres de la reconnaissance*. Paris, Éd. du Cerf, 1991.**

Après avoir, dans sa thèse de doctorat d'État (*Habermas, l'éthique de la communication*), publiée aux Presses universitaires de France (Paris, 1987), reconstruit l'archéologie de la théorie habermasienne de la communication, Jean-Marc Ferry reconstruit, dans sa première grande œuvre personnelle, l'archéologie de la communication tout court. L'ambition est immense, et Ricœur a raison de faire le parallèle (*Libération*, 12.03.92) à cet égard, avec Hegel : car à travers la question de l'acquisition de la compétence communicationnelle, ce sont les soubassements implicites de l'identité contemporaine dont Ferry vise à la fois la description et l'explication.

Comment comprendre ce lien entre ce qu'on pourrait appeler la genèse conceptuelle de la compétence communicationnelle, et la réflexion sur l'identité socio-politique d'aujourd'hui ? Cette question est aussi, plus prosaïquement, celle du lien entre le premier et le deuxième volume des *Puissances de l'expérience*, « Le sujet et le Verbe » d'une part, qui, au gré de ce que Ferry appelle une « pragmatique fondamentale », restitue la genèse des grandes différenciations du monde (il/tu/je, dans cet ordre), socle de toute communication possible ; « Les ordres de la reconnaissance » de l'autre, qui s'interroge sur les conditions de la communication entre individus enchâssés dans des sociétés de la complexité de celles que nous connaissons aujourd'hui.

Répondre à cette question supposerait raconter le livre, tant il est vrai qu'il n'est pas tant construit selon la logique de la puissance argumentative que selon celle du déploiement conceptuel. Emblématiques à cet égard sont les développements du premier volume notamment, qui retracent la genèse de la différenciation pragmatique du monde. Un exemple, à l'articulation des deux premiers « actes de discernement » que sont le sentir et l'agir : « *Presque spontanément, le désir informé par l'imagination suscitera l'agir minimal où s'indique la voie offerte pour la résolution réelle, c'est-à-dire pratique, des tensions de la sensibilité. L'agir apparaît déjà au niveau du geste, pour autant que celui-ci ne soit pas un geste réflexe (comme lorsque l'on s'écarte brutalement d'une source de chaleur trop vive), mais un geste finalisé par la représentation substantielle d'une situation anticipée à partir de l'imagination. Par rapport au seul sentir, l'expérience accroît alors considérablement sa puissance* » (p. 47). L'accroissement des « puissances de l'expérience » : c'est que la grammaire fondamentale de nos rapports au monde, selon lequel celui-ci se décante en différentes personnes pronominales (mais aussi en temps, en modes, etc...) n'est pas une grammaire originellement langagière : elle s'enracine dans l'expérience, au niveau pragmatique, selon une logique de succès/échecs, de désillusions, de frustrations. On passe ainsi du sentir à l'agir, et surtout : de l'agir au discourir.

Le discours porte la grammaire à l'existence linguistique ; on passe du « *know-how* » au « *know-that* », au savoir théorique organisé selon la logique des différentes prétentions à la validité correspondante. C'est là un véritable saut dans la réflexivité, puisque « *discourir est l'agir réflexif à l'égard de lui-même* » (p. 76). Mais au fil de ce déploiement des registres du discours, trois thèmes se détachent tout particulièrement, comme à la fois profonds et originaux. Premièrement l'apparition, à côté des discours narratif, interprétatif et argumentatif, du discours « reconstructif » : « *Tandis que la fonction de l'argumentation est de justifier une action au regard de bonnes raisons, celle de la reconstruction est de reconnaître et identifier les positions d'où ces bonnes positions peuvent être émises* » (I, p. 135). Le discours argumentatif-critique, conquête et fierté des Lumières, cœur de la morale apelo-habermasienne, n'est donc pas le dernier mot d'une compétence communicationnelle achevée ; au-delà de l'argumentation et l'englobant, survient la *reconstruction*, moment substantiel où l'argumentation elle-même fait retour sur ses conditions de possibilité historiques. Mais ce retour n'est pas retour à la narration — ce serait là, au regard des acquis critiques (Raison et Droit), la pire des destructions ; c'est une

réflexion — le pouvoir réflexif du discours est alors à son comble — sur l'argumentation elle-même, et indissociable d'elle — pour le dire nietzschéennement : une réflexion sur la validité de la validité.

Deuxièmement, la mise en évidence d'un lien entre les différents registres de discours et des types correspondants d'identités — identités narrative, interprétative, argumentative, reconstructive. Par là se trouve détrôné le quasi-monopole que détient l'identité narrative pour les questions d'identité substantielle, notamment et surtout dans les milieux philosophiques néo-hégéliens et néo-aristotéliens, mais aussi chez, par exemple, Paul Ricœur, dans *Soi-même comme un autre*. Ferry recense ainsi avec une grande attention conceptuelle les différentes compétences requises pour accéder à chaque type de discours, ce qui fait de leur succession une suite séquentielle logique : ainsi, on ne peut pas accéder à l'interprétation (qui a pour catégorie centrale la loi : faire loi à partir d'un récit) sans avoir passé par la narration (catégorie de l'événement), ni à l'argumentation (critique, droit et raison) sans avoir passé par l'interprétation, etc. Les compétences requises sont à chaque fois distinctes, et il n'y a aucune raison logique ou conceptuelle d'accorder un privilège exclusif à l'identité argumentative. C'est là, à notre sens, l'une des thèses les plus puissantes de Ferry.

Troisièmement, l'ambition avouée d'une « *reconstruction pragmatique de la raison historique à partir d'une théorie communicationnelle* » (I, p. 199). C'est là une tâche d'envergure, dont à vrai dire seule l'intuition centrale nous est livrée. Il s'agit d'expliquer la nécessité séquentielle de la succession historique (par exemple, des productions culturelles : Bach-Mozart-Beethoven-Brahms...), de rendre compte de son irréversibilité, sans pour autant retomber dans une philosophie vectorielle de l'histoire, ou des explications causales. Le modèle de Jean-Marc Ferry est celui d'un concept communicationnel de l'histoire : chaque culture représente en quelque sorte une proposition de sens, et la diachronie se déroule sur le mode des questions-réponses. C'est là un modèle pragmatique, communicationnel ou illocutionnaire de l'histoire. Ainsi cet exemple : « *Le monde grec ancien n'a nullement engendré ou produit mécaniquement le monde chrétien médiéval. En revanche, c'est seulement parce que, rétrospectivement, le monde chrétien médiéval a pu entrer en communication avec le monde grec classique que ce dernier a pu être intégré à l'histoire européenne en tant que pilier fondateur de la culture occidentale* » (I, pp. 200-201). Contrairement au temps physique qui est structuré par la mécanique des causes et des effets, le temps historique l'est par la sémantique des questions et des réponses.

L'ensemble de ce parcours dessinant, au fond, l'idée d'une compétence communicationnelle achevée, reste à savoir quelles sont les conditions réelles de son exercice. C'est là que nous rencontrons le deuxième volume, moins spéculatif que le premier, soucieux qu'il est de rendre compte des menaces que fait peser la complexité des sociétés contemporaines sur l'identité des individus — mais aussi, des ressources qu'elle recèle pour libérer tout un potentiel de communication. Le danger vient de ce que nous avons du mal à nous réapproprier ce que nous avons nous-mêmes produit : c'est là la logique des systèmes, qui sous leur forme

économique, bureaucratique, scolaire, médiatique, démocratique, fiscale, scientifique, technique, etc. menacent l'intégrité de l'individu — tel est le sens en tous cas d'une critique par trop unidimensionnelle de la raison instrumentale, telle qu'elle a eu cours, et court encore.

Le verdict de Ferry est bien plus ambivalent : les systèmes représentent une menace, certes, celle notamment de se substituer à la tâche de donation de sens qui appartient en propre à la communication naturelle. Mais en même temps, ils sont une chance : en *prélevant* la quintessence de la rationalité communicationnelle, ils permettent une économie considérable de communication — tout en arrivant au même résultat. Ainsi, le signe monétaire, les règlements juridiques ou tout autre régulateur systémique représentent la possibilité de libérer la communication naturelle de charges inutiles, et ne constituent pas intrinsèquement une menace d'asservissement de celle-ci. Car le système a une genèse communicationnelle, et ne procède donc pas par nature de la raison instrumentale.

Il nous menace pourtant, et c'est à la question de savoir comment les individus sont possibles que tentent de répondre les belles pages sur l'identité morale. Refusant toute « ontologie de la dignité » telle qu'elle a été accordée, depuis les Pères de l'Église, à la notion de personne, Ferry plaide pour une genèse pragmatique de la *reconnaissance* (mot-clef de la morale) dans laquelle s'élabore le respect, et dont la formulation est celle-ci : « *Ce n'est pas parce que je crois X digne de respect que nécessairement je communique avec lui ; mais c'est parce que je communique avec un X que nécessairement je le respecte* » (II, p. 145).

Enfin, l'ouvrage se clôt sur des réflexions concernant l'identité politique, notamment européenne, placée devant la difficulté de réconcilier le « patriotisme constitutionnel » politique européen, et la souveraineté culturelle des nations. Le concept d'identité post-nationale que défend Jean-Marc Ferry trouve sa pleine expression dans cette dissociation possible entre l'unité politique et l'unité culturelle, dissociation contre laquelle ont travaillé et travaillent encore nombre de doctrines de la souveraineté (même les plus « modernes ») que Ferry rappelle opportunément.

On ne saurait surestimer l'importance de ces « *Puissances de l'expérience* » dans le champ de la philosophie française, où l'ouvrage apparaît comme résolument original, ni dans le champ de la philosophie contemporaine tout court, avec laquelle il est naturellement appelé à dialoguer. Pour en éprouver les thèses, bien sûr, mais aussi, pour certaines d'entre elles, les plus audacieuses, à les développer, tant il est vrai que l'espace ouvert par Ferry est, dans le champ des sciences humaines, considérable.

Mark Hunyadi

Otfried HÖFFE, *La justice politique* (traduit et adapté de l'allemand par Jean-Christophe Merle). Paris, PUF, 1991.

En 1971, avec *A theory of Justice*, John Rawls remettait à l'honneur une question tombée en désuétude depuis que les « maîtres du soupçon » avaient radicalement mis en doute la possibilité d'une quelconque objectivité morale : celle de la justice, de la justice sociale en

particulier. Le livre a fait plus que susciter une discussion considérable : il a recréé un débat, qui n'existait plus, autour des théories de la société. C'est dans cette postérité rawlsienne que se situe l'important ouvrage d'Otfried Höffe, philosophe allemand ayant enseigné 14 ans à Fribourg (Suisse), avant d'être nommé, en 1992, à la chaire de philosophie de Tübingen.

L'ambition de Höffe n'est pas mince, puisqu'il s'agit ici « de chercher à développer un contre-modèle à l'utilitarisme en le fondant plus profondément » ; par là, il vise Rawls lui-même, auquel il reproche d'une part de défendre un « utilitarisme indirect », d'autre part et surtout de ne pas avoir cherché à « fonder » sa perspective de la justice. Mais peu importe le débat — permanent — avec Rawls : le projet de Höffe est clairement fondationnaliste, c'est-à-dire qu'il vise à fonder la possibilité d'une critique « morale » du droit et de l'État. Au-delà de ce qui est effectivement institué dans une société réelle, on doit pouvoir trouver un critère qui légitime, précisément, les institutions — telle est la conviction anti-positiviste qui guide toute l'entreprise théorique de Höffe.

L'ouvrage est dense, argumenté, trapu. Le raisonnement y est parfois sinueux, mais toujours clair. Cette véritable somme du discours occidental de la justice se déploie à trois niveaux, qui désignent trois paliers différents de légitimation : premièrement, il s'agit pour le théoricien de légitimer la contrainte de l'homme contre l'homme « en général » (et pas seulement la contrainte sociale). A ce niveau le plus fondamental de l'argumentation, l'adversaire désigné est l'anarchisme, qui nie précisément que toute contrainte puisse être légitime. A batailler contre les théories prônant l'absence de gouvernement, Höffe y consacre plus de 150 pages, le cœur de son ouvrage.

Deuxièmement, à un niveau plus spécifique, il s'agit de légitimer l'idée de la contrainte « sociale », ou « politique » ; là, l'adversaire est le « positivisme juridique », qui rejette en bloc l'idée qu'un quelconque pouvoir politique puisse être légitimé ; pour lui, il n'y a pas de norme supérieure aux institutions qui sont de fait en vigueur, pas de norme supérieure à celles qui sont posées. Vaut ce qui est. Contre ce courant de pensée qui a ses prestigieux adeptes (de Hobbes à Kelsen et Luhmann), Höffe doit montrer la validité pour ainsi dire objective de l'idée de justice.

Enfin, à un troisième niveau, il s'agit de légitimer « tel ou tel » système de contrainte sociale ou de pouvoir politique. Entre l'anarchisme, qui critique l'idée de tout État, et le positivisme, qui, lui, défend n'importe quel État, Höffe opère une médiation par l'idée de justice, d'où il ressort que ce n'est pas n'importe quel État qui est légitime, mais uniquement l'État de justice. Se pose alors le problème des formes concrètes que doit prendre un État conforme à l'idéal de justice politique ; cet aspect de la réflexion n'est qu'esquissé, conformément à l'ambition de l'ouvrage qui est de fonder théoriquement l'idée de justice plutôt que de proposer un modèle concret de société juste. En ce sens, *La justice politique* est bien un ouvrage de philosophie, et non de politique ; ou, si l'on veut, de politique fondamentale, au sens de Lévi Strauss, donc de philosophie.

Tout repose donc sur l'idée de justice. Comment la fonder aujourd'hui, dans un contexte théorique où la référence à la « nature des choses », à la « nature de l'homme » ou aux « valeurs



objectives » est devenu problématique? Comment tenir un discours sur la justice sans en appeler à des prémisses métaphysiques ou dogmatiques? Höffe choisit la voie de ce qu'il appelle la « sémantique descriptive » : décrire le sens des mots (en l'occurrence, le sens du mot « justice »), pour en exploiter les possibles ressources normatives. Par exemple, on peut critiquer une entité juridique selon trois aspects différents : elle peut être dite bonne ou mauvaise selon les moyens qu'elle se donne pour atteindre certaines fins (une loi *efficace*); selon les fins elles-mêmes, mesurées en fonction du bien-être des intéressés (une loi *profitable* pour la communauté); enfin, selon la « qualité morale » de ces fins (une loi efficace et profitable, mais qui peut être *moralement* condamnable). L'idée de justice appartient à cette dernière catégorie de concepts.

Ainsi s'engage la voie qui permettra de légitimer l'idée même de justice, comprise comme instance critique permettant de juger les institutions en place. Au terme de la chaîne argumentative de Höffe, on trouvera la défense d'une version « laïque » des Droits de l'homme, qui devraient selon lui être reconnus dans toute législation positive.

Mais cette « sémantique descriptive » ne va pas sans problème; notamment celui de savoir dans quelle mesure Höffe ne présuppose pas, dans le sens qu'il attribue au mot « justice », ce qu'il entend démontrer. Par exemple, lorsqu'il affirme au début du livre que « juste » et « injuste » sont des prédicats d'évaluation objective par lesquels nous considérons que quelque chose est conforme au droit (légitime); n'est-ce pas là plutôt précisément ce qu'il s'agit de prouver? N'est-ce pas là *trop* présupposer au seuil d'une théorie de la justice? Ne s'agit-il pas, justement, de *prouver* que la justice est plus qu'un sentiment subjectif, qu'elle est vraiment un concept d'évaluation objective?

En fait, sa « sémantique descriptive », si elle est bien descriptive, s'avère fort peu sémantique : il s'agit bien plus, semble-t-il, de rassembler l'ensemble de l'expérience occidentale concernant la justice que d'en fournir une définition conceptuelle. Ainsi, Höffe en appelle-t-il souvent à ce qui est « incontesté » (par exemple, le principe d'impartialité), à ce qui fait l'objet d'un « consensus massif », etc. L'entreprise de fondation est donc d'entrée court-circuitée par une allégeance à une tradition tenue pour indiscutable. La « sémantique descriptive » est en réalité une reconstruction *a posteriori* de ce que nous enseignent l'histoire et la pratique du concept.

Mais plus fondamental encore semble le problème lié au droit de contrainte à quoi Höffe réduit d'emblée la souveraineté ou la sphère politique. Si c'est le droit de contrainte qui est à légitimer en priorité (et en exclusivité), c'est que les sujets qui se mettent en communauté, et entrent par là en coopération, limitent *ipso facto* leur liberté d'action, « *ce qui désavantage les intéressés et nécessite donc d'être légitimé* » (p. 49). Là où par hypothèse il n'y aurait aucune contrainte, il n'y aurait rien à légitimer : l'argument est plausible. Cette conception repose sur le modèle d'un contrat d'échange entre libertés négatives, scellé par une contrainte extérieure; l'anthropologie sous-jacente est une anthropologie utilitariste, où le sujet est conçu comme calculant le coût et le profit de l'abandon d'une certaine quantité de liberté. Mais là surgit un

problème commun à tous les modèles individualistes. Comment des contraintes sociales peuvent-elles agir sur des sujets, si ceux-ci ne sont pas déjà socialisés ? Pour qu'une contrainte puisse exercer son efficacité, ne faut-il pas déjà, comme condition de possibilité, que la société soit reconnue comme étant légitimée à contraindre ? Sans quoi, d'où viendrait la force contraignante de la contrainte ?

Ces problèmes d'ordre systématiques restent en suspens. Mais ce que Höffe appelle le « *relevé des discours sur la justice* » est impressionnant. La discussion sur le positivisme et l'anarchisme est éclairante, comme le sont ses explications à partir des grands modèles classiques. On regrettera d'autant plus que ce qui s'annonce comme « un projet de philosophie politique fondamentale » ne se soit que partiellement acquitté de sa tâche.

Mark Hunyadi

**Bernardo KUCINSKI, *Journalistas e revolucionários, nos tempos da imprensa alternativa*. São Paulo, Scritta, 1991.**

Sans doute, l'autoritarisme, par sa logique même de censure et de contrôle de la société civile, contribue-t-il à la parution de nouvelles formes d'expression culturelle et de communication alternative. L'ouvrage de Bernardo Kucinski sur la presse alternative au Brésil à l'époque du régime militaire vient étayer ce constat.

Ce livre, dense et détaillé, met en lumière les modes de fonctionnement de cette « autre » presse, appelée aussi « petite » presse et qui, par rapport à la presse officielle compromise avec la dictature, joue un rôle non négligeable dans le combat pour le retour à la démocratie. Dans ces années de plomb au Brésil, cette « culture de la résistance », souvent révélée par le biais de la ruse et de l'imagination, devient une pratique journalistique courante. En effet, une centaine d'hebdomadaires et de revues, dont l'aspect est souvent artisanal et le contenu pamphlétaire, voit le jour au cours des vingt années que dura la dictature militaire.

Née pour marquer son opposition au régime, la presse alternative constitue un des rares espaces de liberté ainsi qu'un lieu social important de rassemblement des journalistes, des intellectuels et des militants politiques. L'université et la « grande » presse se trouvant, quant à elles, sous le joug des militaires. Dans le but de faire passer une information objective, cet espace public alternatif devient à la fois un moyen d'expression culturelle et une forme de résistance politique.

Certes, l'histoire de cette presse se confond avec celle du régime militaire et de la censure : l'activité alternative se déterminant en fonction de l'augmentation et/ou de la diminution de la pression autoritaire. Mais le phénomène alternatif s'explique aussi par des raisons d'ordre « éthico-politique » ; à savoir, le refus du profit et de l'esprit d'entreprise de la part de toute une génération de journalistes imprégnés d'une culture de gauche.

Parus au lendemain du coup militaire de 1964, les premiers journaux alternatifs, pour la plupart satiriques, ne rencontrent pas de grands obstacles. Le régime militaire laisse encore passer les critiques formulées dans certains quotidiens nationaux, d'où le rôle relativement modeste joué par les journaux alternatifs, dans un premier temps.

La deuxième vague d'organes alternatifs paraît au cours de l'année 1967. De tendance plutôt politique, ces organes font appel à un idéal révolutionnaire et se déterminent idéologiquement par rapport à la révolution cubaine et à la guérilla continentale. Ce « cycle » alternatif correspond au réveil temporaire d'une « résistance civile ». Inspiré directement par les mouvements de protestation contre la guerre du Viêt-Nam et par Mai 68, ainsi que par les propositions de guérilla urbaine de C. Marighella, « ce printemps démocratique » s'exprime par les mouvements étudiants dans les facultés et les manifestations de rue dans les principales villes du pays. Ces formes de luttes dans l'espace public, au demeurant durement réprimées, obligent la « grande » presse à reprendre, provisoirement, le journalisme critique. Ceci s'arrête à la fin de l'année 1968 avec le décret AI-5, c'est-à-dire l'acte institutionnel qui renforce la censure et la répression. Le durcissement du régime (1968-1974) correspond, en fait, à l'apogée de la presse alternative.

Parmi les hebdomadaires et les revues alternatives, on retrouve deux tendances différentes, deux styles divers : l'un de caractère éminemment politique, l'autre de caractère plutôt existentiel. Cependant, le dénominateur commun est toujours le même : le combat contre le régime, la dénonciation des tortures et des violations des droits de l'homme, la critique du modèle économique brésilien.

— *O Pasquim* (1969), le plus connu et le plus important journal hebdomadaire de la presse nationale (avant la fin de l'année 1970, son tirage atteint 200 000 exemplaires) s'inspire de la contre-culture américaine. Par son langage et son humour cyniques et libertaires, il crée un style spécifique de journalisme contestataire, mêlant la critique des mœurs, la culture « *underground* » et le combat politique. Soumis à la censure préalable et victime de la répression (ses responsables connaissent la prison), *O Pasquim* sait jongler, par son humour et son astuce, avec la censure.

— *Opinião* (1972), hebdomadaire culturel et politique, se distingue par la qualité de son contenu ; on y trouve d'excellents textes provenant de journaux étrangers ainsi que des analyses pertinentes sur la situation nationale. Des intellectuels interdits de parole, comme Celso Furtado et Fernando Henrique Cardoso, font de cet organe un refuge. Alors que la presse officielle offre une image optimiste, voire triomphaliste du « miracle économique brésilien ». *Opinião* présente les meilleurs reportages, écrits par des spécialistes, sur la dette extérieure et sur le mythe de la hausse du PIB du Brésil.

— *Movimento* (1975), pour sa part, né dans la période d'une certaine « ouverture », est en liaison directe avec le PC du Brésil et attire, dans sa rédaction, des militants de la gauche léniniste et trotskyste.

Néanmoins, de par la fragilité même de leur structure financière et administrative, la

plupart des journaux alternatifs ne réussissent pas à survivre (un sur deux n'a pas dépassé trois numéros); l'aspect éphémère et utopique fait donc partie de ces projets alternatifs.

Dans la dernière phase (1977), la fonction des journaux alternatifs se modifie quelque peu. Principal espace d'organisation politico-idéologique de la gauche, dans le cadre bien délimité par l'autoritarisme, la presse alternative tente à ce moment précis de faire l'articulation avec la société civile. Elle sert de support soit à des mouvements politiques de gauche soit à des mouvements de base : féministes, écologiques, oecuméniques. Dans les dernières années de la dictature, cette presse politique, vecteur jusqu'alors des idées de la gauche clandestine, se confond avec les partis et se transforme en quasi-parti.

La fin du régime militaire voit la disparition des organes alternatifs; la « grande » presse prend le relais. Celle-ci adopte les mêmes valeurs et incorpore certains principes, dont l'esprit critique et le combat contre toute forme d'oppression.

Journaliste et protagoniste de cette presse, Kucinski fournit des informations inédites sur cet univers alternatif (les luttes d'influence, les divergences politico-idéologiques au sein des rédactions, etc.) en dressant un inventaire minutieux sur l'ascension et le déclin d'une centaine d'organes. L'aspect descriptif et factuel de l'histoire de cette presse en rend la lecture malaisée. En outre, l'étude de cet espace social et idéologique n'aurait pas dû exclure le champ discursif. Instrument d'action et de changement, le discours de cette presse n'est-il pas sous-jacent à la problématique de la communication alternative ?

*Helenice Rodrigues da Silva*

**Dominique MEHL, *La Fenêtre et le miroir. La télévision et ses programmes.* Paris, Payot, 1992.**

L'ouvrage de Dominique Mehl est, pour moi, le meilleur livre paru sur la télévision depuis bien des années : ampleur du champ, sérieux de l'enquête, rigueur des analyses et, par surcroît, agrément de la lecture. Il comporte deux aspects. D'une part, des entretiens avec des « gens de télévision » qui parlent du petit écran. D'autre part, des études sur les programmes, les grilles, leurs évolutions.

On a donc, en toile de fond, une remarquable *mise en scène* du « grand débat sur la télévision » (je pense au « grand débat sur la démocratie culturelle » de Bernard Berelson, naguère). Les discussions sont structurées à l'aide d'oppositions binaires qui constituent le cadre d'analyses fines des fonctions attribuées à la télévision, de son rôle dans la société, la vie politique, la culture. La « télévision relationnelle » est opposée à la « télévision messagère » : la première se préoccupe surtout du contact et de l'audience ; la seconde, du contenu et de la qualité des messages. La « télévision médiatrice » se distingue de la « télévision actrice » : l'une veut rapporter les images et les échos d'un univers extérieur à elle ; l'autre aspire à constituer un

monde autonome, à créer l'événement. D'autres systèmes d'oppositions sont utilisés : « fenêtre » ou « miroir », « télévision pour le grand public » ou « télévision pour les publics divers »...

Tout en reprenant certaines idées d'Umberto Eco, de Franco Casetti et de quelques autres sur la « néo-télévision », Dominique Mehl fait œuvre originale. En particulier, parce qu'elle donne beaucoup de place dans ses analyses aux comptes rendus des heures qu'elle a passées à regarder la télévision. Les idées alors ne sont pas aussi tranchées que dans le jeu des oppositions : la télévision n'est pas ceci *ou* cela, mais ceci *et* cela ; « *les émissions, leurs agencements combinent ces logiques distinctes* » (p. 47). D. Mehl connaît remarquablement bien la télévision. Elle la regarde avec une curiosité passionnée et parle des programmes en connaissance de cause (ça a l'air d'aller de soi, mais ce n'est pas si fréquent dans les livres sur la télévision).

Je ferai deux remarques sur le « grand débat ». Même si D. Mehl n'est pas prisonnière des grilles binaires qu'elle utilise, il me semble pourtant que l'omniprésence de ces oppositions, qui donne de la clarté à l'exposé et un peu de dramatisation utile à la « mise en scène », comporte un risque de simplification. En particulier, les personnes citées se trouvent cataloguées, et leurs positions durcies pour rentrer dans ces schémas oppositionnels. J'ai eu plusieurs fois envie d'imiter les personnages de *La Rose pourpre du Caire* qui passent de l'écran à la vie, de sortir de la scène pour dire : « *Ne croyez pas que je suis là où le metteur en scène me situe, ni que je pense ce qu'il me fait dire.* »

Deuxième remarque : la mise à plat des positions efface quelque peu la troisième dimension : je veux dire les distances entre les protagonistes en termes de pouvoir. Pour certains, « *dire, c'est faire* ». Pour d'autres, dire, c'est regarder faire, ou souhaiter faire. Pour d'autres encore, c'est regretter de ne pas — ou de ne plus — pouvoir faire, etc. Les propos des interlocuteurs sont sans doute rapportés fidèlement. Peut-être ne sont-ils pas assez situés sociologiquement.

*Michel Souchon*

**Abraham A. MOLES, *Théorie structurale de la communication et société* (préface d'E. Lisle). Paris, Masson/CNET, 1986.**

L'étendue de l'œuvre d'Abraham Moles est considérable et variée : changements de thèmes, d'éditeurs, nombreuses éditions remaniées dont certaines traduites en douze langues... Le choix de ne parler que d'un seul ouvrage pourrait paraître prétentieux voire même réducteur par rapport au projet d'ensemble de l'auteur, partisan d'une « *culture mosaïque* » et d'un parti-pris baroque où s'entremêlent des études appliquées à l'acoustique, à l'affiche, et de très abstraites formalisations en système.

Toutefois, cette date de 1986 marque sans doute le milieu du gué. Une vingtaine d'ouvrages sont d'ores et déjà publiés, une dizaine d'autres suivront, celui-ci est bien le seul à proposer une « *théorie structurale de la communication* ». Les travaux ultérieurs seront principalement orientés vers la vie quotidienne et la micro-psychologie. Il faut noter dans le titre la place, en sous-titre et en italique, de « *et société* », comme un rejet, un rajout (un repentir ?). D'où la question primordiale : s'agit-il bien d'un texte relevant des sciences sociales ?

On sait que l'auteur, Ingénieur-docteur en Sciences physiques a voulu appliquer au champ de la communication des méthodes de formalisation empruntées aux algorithmes mathématiques, tout comme l'ont fait les cybernéticiens Shannon et Weaver. La publication chez un éditeur de sciences « dures », et dans une collection dirigée par les Télécommunications, contribue à infléchir négativement la réponse. Mais la préface d'Edmond Lisle maintient l'ambiguïté du rapport *Sciences-Technique-Société*. Qu'apporte la lecture du texte aux signes extérieurs de reconnaissance et de légitimité qui viennent d'être évoqués ?

En dépit du titre « *Théorie structurale de la communication et société* » et des références critiques de la quatrième de couverture, cet ouvrage est d'abord, foncièrement, un traité d'ingénierie communicationnelle. L'abondance de la bibliographie et l'esquisse d'une courtoise controverse avec Marshall McLuhan ne peuvent dissimuler qu'il s'agit d'une démarche d'inventeur, plus soucieux de poser des jalons et d'ouvrir des voies que de s'astreindre à des démonstrations. Peut-on repérer des axiomes fondateurs ? Certains d'entre-eux apparaissent de façon rémanente comme la distinction entre *perception esthétique* et *perception sémantique*.

De même le recours fréquent au *différentiel sémantique* emprunté à Osgood mais très largement enrichi. De même encore la célèbre « *échelle d'iconicité* », elle aussi retravaillée et complétée désormais d'une autre échelle appliquée aux messages sonores ; la fameuse spirale de la « *socio-dynamique de la culture* » (1970) se transforme en 1986 en un « *schéma canonique de la communication* » (p. 29) beaucoup plus symétrique, régulé et homéostasique. Le seul élément « oblique », représenté par un éclair, est d'ailleurs dénommé « bruit ». A. Moles commente ainsi ce schéma canonique de la science de la communication : « *Quatre espèces de catégorisations ordonnent la science des communications : les problèmes de liaison (technique), la nature psychologique du message, la physique du message et (en quatrième position seulement) les effets de l'interaction* ».

L'ingénieur en communication travaille donc dans un champ fortement précontraint par des paramètres physiques, behavioristes, techniques, les uns et les autres se prêtant à la quantification, au positionnement relatif sur des échelles, à la mise en équation. Derrière ces axiomes, le postulat du déterminisme absolu du système sur les éléments qui le composent : les individus ne jouissent tout au plus que d'une liberté aléatoire (« interstitielle »), comparable à celle d'un électron.

On comprend mieux désormais l'emploi du terme axiome ; plus qu'à tel ou tel contenu, il renvoie à la démarche intellectuelle, tout à fait originale, d'A. Moles, au carrefour de la physique, de la cybernétique, de la psychologie comportementale, qui seules permettent une

analyse globale et systémique des interactions hommes-machines. Les communications (au sens des techniques) innervent désormais tout groupe social du monde occidental et définissent son environnement. De ce point de vue, nous vivons dans une authentique société de la communication, comme le montre le chapitre VI intitulé « *Système social basé sur l'opulence communicationnelle* ». Auparavant, l'ingénieur en communication (p. 168) se voit prescrire une procédure réductionniste pour laquelle il applique les algorithmes métriques de la théorie de l'information. Les problèmes rencontrés trouveront une solution par la référence à l'analyse structurale canonique. L'ingénieur en communication, selon l'auteur, est une « *nouvelle figure de la technologie des sciences humaines appliquées* ».

La cause paraît entendue : la science de la communication théorisée par A. Moles ignore délibérément les domaines axiologiques (aucune considération éthique), métaphysiques (aucune place pour un sujet) ou sociologiques par l'évacuation conjointe de toute référence au temps, aux territoires, aux luttes, aux cohésions. L'architecte Moles définit des êtres-de-raison affranchis de l'histoire, de la mémoire et même du désir. L'ouvrage de 1986, parce qu'il présente des structures et un schéma canonique se situe au-delà de la perspective dynamique adoptée par l'auteur dans les années 70.

Cependant, une note pessimiste transparait au chapitre IV, intitulé « *Difficultés structurelles de la communication* ». L'auteur inventorie la distance entre les répertoires, les langues et les cultures ; au chapitre suivant il souligne (p. 211) l'existence d'un « *mur* » de la communication ; loin d'être un pont universel jeté entre les hommes, elle devient un mur qui leur permet de s'ignorer les uns les autres. Nous voici très loin de l'optimisme communicationnel de Marshall McLuhan et proches du requiem entonné par Jean Baudrillard ou de l'art de l'évitement finement décrit par Pierre Ansart.

Vers la fin de l'ouvrage se produit presque un retournement avec (p. 227) un schéma fort intéressant consacré au problème de la spécificité des cultures confrontées à la pression de la modernité. L'architecte Moles ne peut s'empêcher d'introduire « *l'idée d'un compas socio-culturel* ». Pour la première fois pourtant sont évoqués les pays en développement dont la culture est peu à peu désagrégée par les produits issus de la société technologique. De façon inédite, les distances, les bruits, les obstacles ne sont plus de simples scories à éliminer. Au risque de contredire la théorie structurale, le chercheur devenu familier de l'*Umwelt* mexicain préconise des correctifs : « *Il serait souhaitable que la société qui subit secrète des organes de contrôle, qu'on peut appeler compas socio-culturels* ». Leur rôle sera d'explicitier et de mettre en évidence l'écart entre la culture propre et les sous-produits chariés par les cultures étrangères. Il faudrait aussi veiller à l'établissement d'observateurs culturels, « *conscience claire par rapport à ce qui est désirable...* » Ne peut-on voir là le retour (inattendu) d'une norme éthique s'opposant aux pesanteurs des systèmes médiatico-économiques ? Plus même, l'idée d'organes de contrôle secrétés par la société dont la culture est menacée laisse entrevoir plus d'autonomie et d'innovation que le schéma canonique n'en laissait prévoir.

Dans les pages de conclusions, l'auteur impertinent qu'est Abraham Moles se plaît à semer

lui-même le doute sur son projet. Citant Atlan, Lussato, Illich, il demande : « *Peut-on faire confiance à cette aptitude de l'être à distordre les pouvoirs et exploiter le champ de liberté interstitielle qui subsiste nécessairement entre les blocs de l'intention et de l'institution ? C'est une des questions importantes que le sociologue a envie de poser au sujet de l'opulence communicationnelle* ».

Ainsi, l'ouvrage de 1986 paraît-il marquer, vers la fin du texte, le retour d'une interrogation résolument sociologique sur le champ de la communication. Interrogation sans doute prophétique, qui témoigne à coup sûr de l'actualité de l'auteur. Dans un ouvrage récemment publié\*, les auteurs Michel Authier et Pierre Lévy (1992) soulignent l'abandon progressif du paradigme « sémantique » au profit de la « pragmatique ». Les modèles de communication de masse et de grandes banques de données n'ont pu résister au bilan des résultats économiques et des pressions des utilisateurs. Les désarrois identitaires, l'exclusion sociale, les destructions écologiques dressent le constat de faillite de « l'ordre communicationnel ».

Une nouvelle génération de penseurs s'efforce d'inventer, à l'aide des techniques de communication, un autre modèle d'exploration de la société post-industrielle, dans la diversité de ses cultures. C'est tout à l'honneur d'Abraham Moles d'avoir pressenti, dès 1986, la montée en puissance des nationalismes ainsi que la résistance active aux systèmes d'information, réduits au simple statut de médias.

Anne-Marie Laulan

\* Michel Authier et Pierre Lévy, *Les arbres de connaissance*. Paris, La Découverte, 1992.

**Mariza MONTERO : *Action y discurso : problemas de la Psicología política en America Latina*. Éd. Edeven, 1991.**

La psychologie politique est devenue en quelques années une discipline vivante d'abord aux États-Unis et maintenant dans le monde hispanique. La récente publication de la première revue sur la psychologie politique (Valencia, Espagne) en est la preuve.

La complication de Mariza Montero s'y ajoute. C'est un ouvrage dont le principal mérite est de réunir des textes de psychologues latino-américains autour de quatre thèmes : l'objet et la méthode de la psychologie politique, l'identité sociale, le discours politique et l'oppression.

Le ton est donné d'emblée par l'hommage rendu à Ignacio Martín Baró, dont la mort tragique (assassiné par un commando d'extrême droite) est un symbole de l'engagement des psychologues dans les luttes pour la démocratie. Mais, cet engagement ne date pas d'aujourd'hui, c'est une véritable tradition incarnée dans les années 30 par l'argentin Aníbal Ponce, fortement inspiré par le marxisme. Le cas de Martín Baró est particulier, car il s'agit d'un Jésuite dont l'action et la pensée ont été très marquées par la théologie de la Libération.

Comment s'étonner alors si la première partie du livre s'ouvre sur une interrogation



idéologique : la science est-elle neutre ? La réponse est nette : la tâche d'une psychologie politique en Amérique Latine — aujourd'hui — est celle de démythifier, donc de critiquer les structures institutionnelles qui font obstacle à la démocratie.

La mission méthodologique de la psychologie politique est décrite par Martin Baro lui-même dans un de ses derniers écrits. Elle s'articule autour de cinq thèmes.

— a) *La nécessité de définir l'objet spécifique de la psychologie politique.* Il s'agit de cerner la politique, le comportement politique, et ses buts. Ces différents aspects sont en relation, entre eux, mais dans la perspective d'un acte contre l'ordre social établi en Amérique Latine. Autrement dit, pour l'auteur, il est question de comprendre quand, sous quelles conditions, et dans quelle mesure, le comportement a une signification politique.

— b) *L'évaluation critique de présupposés néopositivistes.* La critique de la méthodologie expérimentale est posée. La méthode doit être définie en fonction du problème et non l'inverse. L'approche expérimentale n'est pas à rejeter totalement. En revanche, le défi consiste à recontextualiser la méthode dans un cadre socio-historique donné.

— c) *La primauté des méthodes quantitatives ou qualitatives.* La tendance « académique » impose une méthodologie dont la complexité est croissante, tandis que les travaux les plus influents et les plus impliqués dans la réflexion politique (Sherif, Asch, Lewin, Milgram, etc.) ont toujours utilisé une méthodologie plutôt simple, et capable de poser des problèmes immédiats et concrets.

— d) *L'existence d'un engagement personnel.* Question fondamentale quand on connaît le prix que l'auteur a dû payer. Pourtant, l'idée d'engagement est celle d'un scientifique, plus que d'un politique : il demande de ne pas abandonner le sens critique.

— e) *La dimension épistémologique.* Plusieurs questions sont posées et certaines réponses bien nuancées sont appelées : quand la connaissance est-elle vraie ? Qu'est-ce qui est vrai en politique ? Pourquoi faire de la psychologie politique ?

Au tableau tracé par Martin Baro sur l'objet et la méthode de la psychologie politique, vont s'ajouter deux autres contributions. D'une part, une analyse assez polémique de Lane et Sawaia à propos de la psychologie comme science ou comme idéologie. Le problème est placé sous le signe du conflit entre la théorie et l'action. Pour y remédier, ces auteurs s'avancent dans le champ méthodologique de la recherche-action sans trop définir comment l'utopie est en mesure de dépasser les limites de la science. D'autre part, le texte de Jimenez Dominquez pose le problème de la définition d'une psychologie politique latino-américaine *stricto sensu*. Pour ce psychologue, le rôle de la psychologie est celui d'être un instrument critique, dont la mission est de surmonter les équivoques des idéologies.

La quête d'une identité latino-américaine est le sujet de la seconde partie de l'ouvrage. Elle s'ouvre par l'étude de Rivera Ramos sur les rapports entre psychologie et colonisation. Le cas étudié est celui de Porto-Rico. Les résultats de quatre enquêtes vont permettre à l'auteur d'aller dans le sens de l'approche théorique de A. Memmi dans son essai sur le « *Portrait du colonisé* ». Toutefois, les observations sur l'anti-conformisme et les désirs de changement des colonisés n'apportent pas une conclusion claire au problème traité.

Le long récit psycho-anthropologique proposé par Hérédia cerne les difficultés de l'enquête de terrain. L'auteur met en relation les variables culturelles, les appartenances de classes et l'identité nationale au Pérou. Certains résultats vont lui permettre de proposer l'hypothèse d'une bi-polarité identitaire : un pôle indigéniste d'un côté et un pôle européen de l'autre, la variable culturelle jouant un rôle déterminant dans l'identité nationale.

La troisième partie est composée de trois textes fort différents sur le discours politique.

Le texte de Silva Cuadras rend compte d'une analyse de contenu du discours des militaires chiliens à propos des thèmes suivants : la patrie, la politique, la mort, l'étranger et la liberté.

Comme on pouvait s'y attendre, une nette différence se dégage entre les attitudes des militaires et des civils. Pourtant, il était moins évident de trouver une réelle différence entre les militaires appartenant à l'armée de terre et à la marine. Pour les premiers, le discours mettait l'accent sur des faits historiques sans établir de liens précis avec des contingences politiques, tandis que pour les seconds, les liens étaient notoires.

Quant au travail d'Alvarez Cuadros le thème politique — le discours sur la situation politique en Colombie — est une manière de proposer et de décrire une technique originale d'analyse de contenu par ordinateur (DIPAL). L'analyse très proche de la lexicométrie reste descriptive sans faire aucune interprétation extra-linguistique.

Le texte d'Alexandre Dorna est le compte rendu d'une expérimentation de laboratoire sur les stratégies discursives et ses effets sur un public politiquement polarisé. Ainsi, l'analyse d'un discours permet de reconstituer la structure des stratégies mises en place. Ces stratégies sont de trois types : *entonnoir*, *bloc* et *monolithe*. La présence dans un discours de l'une ou l'autre en priorité semble renvoyer à une ouverture plus ou moins grande des mondes cognitifs. Afin d'étudier la portée persuasive de ces stratégies-types une expérience est proposée. Il s'agit de savoir si en modifiant la structure stratégique (polarisation) du discours, (tout en conservant le sens) les effets pouvaient être plus ou moins persuasifs sur des sujets politiquement identifiés. Le discours choisi était celui d'un homme politique centriste (radical) tandis que les sujets (expérimentaux) se positionnaient sur l'échelle droite-gauche. Les résultats montrent que le discours centriste, pour être plus persuasif, doit modifier sa stratégie (*bloc*) et en privilégier une autre, celle de type *monolithe*. L'essentiel de cette étude est de constater que le choix d'un pattern stratégique détermine les effets persuasifs à condition de connaître la position politique de l'auditoire.

La quatrième et dernière partie de cet ouvrage aborde les effets psychologiques de la torture, des guerres civiles et changement social dans certains pays latino-américains.

Lira Kornfeld procède à un inventaire très riche des caractéristiques et moyens dont la guerre psychologique dispose. Elle montre à travers l'expérience du Chili, sous la dictature militaire, comment ces procédures ont été systématiquement utilisées contre la population civile. La terreur comme méthode de contrôle psychologique est décortiquée et analysée avec des exemples précis. La dimension psychologique de la guerre est aussi l'objet d'une étude de Dobles Oropeza. Il montre la mise en œuvre d'une guerre de « faible intensité », à partir de la manipulation, à travers les médias, de l'opinion publique du Salvador et de Costa Rica.

Les rapports entre la justice, la torture et l'autoritarisme sont analysés par Montero sur la base d'une enquête. Certains résultats sont troublants. Ainsi, chez les adolescents de la ville de Caracas la torture est envisagée comme quelque chose de nécessaire. Elle est associée à l'idée de justice, parce qu'instrument de châtement. Mais si la torture est envisageable, le tortionnaire est jugé sévèrement. C'est quelqu'un qui fait une sale besogne, et qui est psychologiquement perturbé.

Le travail de Villaroel reprend le modèle théorique des minorités agissantes. C'est une application dont l'objet est un groupe d'extrême gauche (cause R), qui connaîtra la marginalisation, et réussira progressivement à faire passer certaines de ses propositions politiques dans le milieu syndical vénézuélien. L'aspect le plus intéressant est celui de la reconstruction du cheminement et des activités de la minorité.

En conclusion, je dirai que si la psychologie politique est une discipline jeune, elle l'est encore davantage en Amérique Latine. Pourtant, ici et là-bas, les questions de fond sont presque les mêmes. Un travail de collaboration est possible. La psychologie politique s'est déjà constituée. La voie est ouverte.

Alexandre Dorna

**François RASTIER, *Sémantique et recherches cognitives*. Paris, PUF, 1991.**

L'ouvrage de François Rastier vient à point nommé combler une lacune dans la réflexion française sur les questions du cognitivisme. Cet ouvrage, fort de 262 pages et doté d'une remarquable bibliographie, s'articule selon trois grandes parties : 1. Histoire et épistémologie ; 2. Sémantique et intelligence artificielle ; 3. De la psychologie aux neurosciences. L'ambition du propos est clairement affirmée dès l'introduction : il s'agit de rendre compte ici et sous l'angle épistémologique et critique, à la fois de ce fondamentalisme généralisé dans les sciences du XX<sup>e</sup> siècle, fondamentalisme dont le cognitivisme classique est expression, et des conséquences d'une telle conjoncture au plan des sciences du langage et précisément de la théorisation sémantique.

La première partie de l'ouvrage est donc consacrée au développement d'une analyse des fondements et des postulats inhérents à l'histoire contemporaine de la « science cognitive ». Le terme lui-même, comme le souligne F. Rastier, demeure source de confusion : la cognition, acte de connaître, ne se réduit pas à la connaissance qui résulte à chaque fois de cet acte, de même qu'un champ interdisciplinaire ne suffit pas à instituer une science. On sait peu de choses encore des conditions et processus historiques par lesquels différentes disciplines sont venues constituer un tel champ. Il s'avère cependant essentiel de s'interroger, comme le fait F. Rastier, sur les repères classiquement donnés ici comme fondateurs, à savoir : 1) l'article du jeune mathématicien Alan Turing, publié en 1936 sous le titre « *Sur les nombres computables, avec une application*

à l'«*Entscheidungsproblem*» et apportant solution au problème de la décision posé par Hilbert en 1928 ; 2) le travail de Cl. Shannon sur « *Les lois booléennes de la pensée* » paru en 1937 ; 3) la contribution en 1943, du neurophysiologiste et neuropsychiatre W. McCulloch et du mathématicien W. Pitts, intitulée « *Un calcul logique des idées immanentes à l'activité nerveuse* » et définissant pour la première fois, des *neurones formels* (sous forme de circuits électroniques élémentaires à deux états) assemblés en *réseaux* en vue de reproduire de façon booléenne ce qu'ils pensaient être de l'activité du cerveau.

Ces trois textes, toujours cités, dessinent une problématique dont F. Rastier a su dégager avec pertinence les paradigmes principaux. Ces paradigmes vont s'incarner au cours des quatre périodes de développement des sciences cognitives : 1) de 1946 à 1956, la naissance et le développement de la cybernétique propageant nombre de théories sur la communication et les processus d'information entre systèmes naturels ou artificiels ; 2) de 1956 à nos jours, la fondation et l'essor de l'intelligence artificielle, tributaire des progrès informatiques ; 3) l'établissement, à partir de 1975, tant aux États-Unis qu'en Europe, de regroupements interdisciplinaires adoptant l'intitulé « *sciences cognitives* » ; 4) la période récente enfin, qui voit surgir les débats entre *connexionnisme*, porté par les progrès des neurosciences, et *cognitivisme orthodoxe*, lié aux conceptions classiques de l'intelligence artificielle.

De ce parcours historique, F. Rastier sait dégager de façon claire et précise ce que sont en vérité les postulats de la recherche cognitive. Ces postulats sont au nombre de trois : 1) le dualisme entre esprit et cerveau doit tendre à disparaître ; 2) l'homme peut simuler artificiellement les processus mentaux ; 3) la connaissance est une représentation symbolique du réel. À l'examen de la réalité des travaux existants, il s'avère alors, comme le souligne justement F. Rastier, qu'au-delà de l'enthousiasme des émules, bien des ambiguïtés demeurent : tout d'abord, la notion de « *connaissance* », centrale ici, devient prétexte à tous les débordements théoriques, ensuite sont trop souvent négligées les différenciations tant épistémologiques que méthodologiques entre concepts et opérationnalités purement technicistes. *De facto*, nous rejoindrons ici l'auteur lorsqu'il souligne à quel point la recherche cognitive s'est jusqu'à présent contentée d'une gnoséologie spontanée baptisée tantôt *inter-*, tantôt *transdisciplinaire*, termes qui en vérité, dissimulent une philosophie implicite refusant généralement l'effort classique de la réflexion épistémologique.

Les postulats précédents sont ainsi communs aux paradigmes concurrents actuels, à savoir : le cognitivisme dit orthodoxe et le connexionnisme. Là encore l'ambiguïté règne car le premier n'a jamais visé à l'orthodoxie ni le second ambitionné de supplanter le premier. Chaque courant tire appui d'un fonds philosophique plus ou moins affirmé et plus proche de l'ontologie implicite (pensée du discret et du continu) ou de la « *poétique* » (métaphores de l'ordinateur et du cerveau), comme l'observe F. Rastier, que de l'exposé motivé. Pour le paradigme cognitiviste, les sciences dites cognitives se définissent par leur objet qui est l'étude des connaissances, celles-ci étant entendues comme processus de représentation traduisant symboliquement les choses et les états de choses du monde. On est donc en présence d'une conception « traduction-

niste » du sens : « *Le sens d'un symbole est sa traduction en d'autres symboles, ou plus précisément ce qu'il a de commun avec sa traduction* » (p. 38). L'argument qu'il existerait une différence entre représentation d'un objet par un symbole et représentation d'un symbole par un autre symbole ne semble guère préoccuper les cognitivistes classiques, convaincus qu'ils sont que les objets du monde sont eux-mêmes des symboles.

Pour eux encore, la pensée est une sorte de langage, et en conséquence, toute représentation mentale sera assimilable à une suite de symboles d'un langage mental décrit comme un langage formel. « *L'image du processus de connaissance qui s'impose alors est celle de la transduction, voire de la compilation : "traduction" de suites de symboles en d'autres suites de symboles, et plus précisément de langages de haut niveau en langages de bas niveau* » (p. 38). Comme le fait alors remarquer F. Rastier, cette conception n'est pas sans conséquence en ce qui concerne la linguistique. Celle-ci va en effet se trouver réduite à traiter le sémantique comme essentiellement dénotatif et sa tâche confinée à la représentation des langues naturelles en termes de formalismes (en vue bien sûr de l'implantation informatique). En ce qui concerne maintenant la position connexionniste, la cognition y est cette fois entendue comme articulée autour de la formation, de l'apprentissage et de l'acquisition des connaissances. Dans ce contexte, à la limite, cognitif peut désigner toute interaction complexe d'un organisme avec son milieu, et non plus seulement l'activité mentale supérieure (p. 39). L'important est surtout ici l'introduction des apports des neurosciences, ce qu'ignorait largement le paradigme précédent.

*De facto*, dans l'acception connexionniste, la notion de connaissance diverge considérablement de celle du cognitivisme classique : une connaissance n'est ni une représentation ni même forcément consciente ou accessible encore moins nécessairement de nature conceptuelle. Le connexionnisme n'accorde aucun primat au traitement des opérations symboliques. Préoccupé d'étudier la perception (biologique ou artificielle), le connexionnisme privilégie l'importance du contexte spatial, temporel ou intentionnel : « *Toute perception d'un phénomène dépend étroitement de son environnement ; elle dépend aussi de facteurs temporels, et évolue avec le temps ; elle est déterminée par une finalité (pulsion d'un organisme, intention d'un individu, objectif d'une application)* » (p. 39). On voit donc qu'à la différence du cognitivisme d'inspiration logiciste, l'ontologie spontanée du connexionnisme serait plutôt de nature « physicienne » : « *L'objet n'est pas une entité discrète et dotée d'une identité à elle-même, mais une singularité sur un espace continu, et dont les saisies peuvent varier indéfiniment* » (p. 40).

Le clivage entre ces deux paradigmes est encore plus explicite à considérer de près, comme le fait pertinemment F. Rastier, d'une part les ontologies qui les sous-tendent effectivement, et d'autre part, les métaphores dont ils sont porteurs ou promoteurs. Le cognitivisme classique est tributaire de la philosophie logico-positiviste (Russell, Carnap) et de la notion rudimentaire de représentation avancée chez le premier Wittgenstein. Les connexionnistes en retour ont emprunté à la phénoménologie pour combattre le positivisme logique. Le paradoxe, comme le fait observer F. Rastier, c'est que « *la phénoménologie heideggerienne est antitechnologique, alors que le connexionnisme reste d'abord un mode d'implantation informatique* » (p. 40). Du côté des

métaphores invoquées par les uns et les autres, la situation est non moins confuse. Chez les cognitivistes, la métaphore centrale est celle de l'ordinateur, et les psychologues en sont les principales victimes : « *L'enjeu théorique n'est pas mince : il s'agit de réduire la cognition à des opérations automatiques sur des symboles* » (p. 41). En face de cette réduction computationnelle, les connexionnistes avancent un autre type de métaphore réductrice, cette fois neuronale. L'image du cerveau le plus souvent avancée alors est effectivement caricaturale : on n'invoque régulièrement que les neurones (cellules « câblées »), omettant de mentionner, comme le fait remarquer Rastier, les rôles fonctionnels des cellules gliales et l'existence d'un « cerveau hormonal ».

En vérité, nous rejoignons ici Rastier lorsqu'il définit ce couple antagoniste de métaphores (esprit = ordinateur/ordinateur = cerveau) comme une sorte d'envers complice témoignant d'une connivence secrète des deux paradigmes. Connivence qu'il faut sans doute faire remonter, comme le souligne encore fort justement Rastier, à l'extension de cette notion d'*information* : tantôt englobant toutes formes et variétés de la communication tantôt traitée de manière purement technique et en termes de physique mathématique. Cette conception laxiste de l'information (biologique et artificielle) partagée par les deux paradigmes, génère leur *fonctionnalisme* commun : on parle de « fonctions » et de « programmes », et par là, la vieille dualité corps-esprit trouverait moyen d'être surmontée en termes de complémentarité entre *hard* et *soft*. « *Refusant de fait l'élégante solution d'Aristote, qui dit la forme immanente à la substance, les cognitivistes maintiennent un dualisme de tradition platonicienne. La nouveauté, c'est ici que la Raison, forme pure, transcende l'opposition entre le naturel et l'artificiel* » (p. 45). D'où l'aporie du cognitivisme orthodoxe : le dualisme qu'il instaure entre forme et substance, induit une coupure irréductible entre le symbolique et le physique et l'impossibilité de s'assurer d'une quelconque adéquation des représentations mentales à ce qu'elles représentent. F. Rastier fait remarquer pertinemment qu'on retrouve là en vérité, un dualisme classique déjà chez Platon et Aristote, mais aussi chez Origène et Saint Augustin : c'est la scission du signe entre *signifiant* de l'ordre de la matière et *concept* de l'ordre de l'esprit. Chez les cognitivistes, cette scission prend trois formes complémentaires : la séparation entre signe (signifiant) et concept ; la dualité entre syntaxe, conçue comme organisation des signifiants et sémantique réduite à l'interprétation logique des signifiants au moyen de concepts ; la distinction entre langage « extérieur » et un « langage mental » qui organiserait entre eux les concepts.

Dans une telle conjoncture épistémologique, les sciences du langage ne peuvent survivre en toute innocence. « *Quelle linguistique pour la recherche cognitive ?* » interroge F. Rastier en seconde partie de son ouvrage (p. 49). La réponse des faits est immédiate : neurosciences et psychologie, selon lui, ne formulent pas de desiderata à l'égard des théories linguistiques — cette situation ne me semble pas cependant devoir perdurer ; en revanche, l'intelligence artificielle comme technologie se révèle grande pourvoyeuse de questions sur les fonctionnements du langage. Dans la plupart des cas alors, comme le fait observer Rastier, les règles linguistiques se travestissent en règles formelles et les théories linguistiques en sortent souvent

métamorphosées, sinon réduites et appauvries. Cela provient notamment du poids d'une certaine tradition linguistique associée au cognitivisme orthodoxe, en l'occurrence celle des grammaires universelles (Chomsky, Shaumjan, Montague), dites encore « formelles », bien qu'on puisse s'interroger avec Rastier, si elles n'ont jamais réussi à produire un jour des calculs formels au sens strict du terme. De même qu'on peut douter du caractère « cognitif » de telles grammaires, quand on sait que le seul argument avancé par Chomsky en ce sens pour sa propre grammaire, consiste à dire qu'elle fait partie de « l'équipement biologique » des humains ! Ce à quoi Shaumjan rétorque que c'est plutôt la sienne ! Mais en quoi et comment peut-on se demander encore que de telles grammaires postulent-elles au statut d'universalité. Les raisons pour Rastier semblent pouvoir être résumées à deux postulats qui leur sont communs : celui de l'identité à soi de la langue et celui de l'*autonomie*. Le premier consiste à dire qu'une langue unique et homogène peut seule être représentée par un calcul et donc à nier les variations diastratiques, et surtout les différences entre l'écrit et l'oral. On ne construit donc que la grammaire d'une langue écrite standardisée sans se soucier du contresens opéré ce faisant, puisque « l'hétérogénéité de la langue impose l'hétérogénéité de la grammaire ». Le second postulat vient renforcer cette volonté de désocialisation des langues, en posant que « le cœur de la linguistique se trouverait dans la description des catégories grammaticales des langues, qui relèveraient d'une sémantique *intrinsèque* (indépendante des domaines d'utilisation) alors que le lexique relèverait d'une sémantique *extrinsèque* (dépendante des domaines d'utilisation) ». On ne peut que s'étonner de la « schizophrénie » d'une conception qui revient à ignorer délibérément que « *la langue dans son entier est un phénomène socio-culturel* » et que « *la grammaire n'échappe pas à cette détermination* » (p. 55).

En vérité, les exigences de formalisation en vue d'une certaine scientificité continuent dans ces cas à relever davantage du postulat dogmatique que de l'épreuve même des faits. L'important ici, comme le signale F. Rastier, est que ces préjugés ne viennent entraver les recherches en vue d'articuler sciences de la vie et sciences sociales dans les futurs développements en sciences cognitives. Les débats cognitivistes actuels, comme le résume bien l'auteur, traduisent en fait le conflit entre « *trois types théoriques fondamentaux, que l'on pourrait nommer, en reprenant la terminologie de J. Ladrière, type formel (ex. mathématique), empirico-formel (ex. biologie, physique) ou herméneutique (ex. l'histoire et, du moins à nos yeux, la linguistique). A ces trois types correspondent (...) trois démarches méthodologiques privilégiées : déductive, hypothético-déductive, abductive, respectivement* » (p. 59). Jusqu'à présent, les deux premiers types théoriques l'ont emporté et l'essor de l'IA correspond à la prédominance du type formel, mais le déclin aujourd'hui constaté du logicisme permet d'espérer — et nous partagerons cette confiance — un retour des sciences sociales dans les préoccupations cognitivistes avec naturellement une reconsidération des apports des différents courants de la recherche linguistique. En effet : « *On voit apparaître aujourd'hui, particulièrement en sémantique, une réjouissante variété de théories qui contestent le programme formaliste en linguistique, au nom d'une meilleure compréhension de la cognition : voir notamment Langacker (1986), Lakoff (1987), Talmy (1988)* » (p. 61).

Et la demande sociale à l'égard de la linguistique a cru dans le même sens (diactique et ingénierie linguistique). Encore faut-il que la recherche linguistique, déjà appauvrie épistémologiquement par ses affiliations diverses aux mathématiques, à la psychologie ou à la biologie, n'y perde pas son âme au profit de commodes mais éphémères technologies. Et que ne vienne à se consommer définitivement la scission de fait entre la linguistique universelle (qui prend pour objet le langage) et la linguistique générale (qui prend pour objet les langues), éliminant par voie de conséquence la linguistique des langues, dont on sait pourtant l'apport essentiel à toute théorisation. Il ne resterait plus alors à cette dernière qu'à réintégrer les sciences sociales en vue du projet de constitution d'une « *sémiotique générale des cultures* », conforme d'ailleurs à une certaine tradition (Dumézil, Lévi-Strauss). Un tel projet serait d'ailleurs plus qu'honorable, mais en vérité, cette « croisée des chemins » de la linguistique, fort bien résumée par F. Rastier, manifeste surtout à notre sens, la venue inévitable en sciences cognitives de considérations sémiotiques et culturelles (cf. les travaux en perception sémantique), lesquelles à terme bousculeront les primats technico-logicistes.

Cela signifie qu'un des enjeux essentiels actuels réside bien dans le travail en vue de la constitution d'une sémantique linguistique renouvelée. C'est dans cette direction que s'inscrit vigoureusement le chapitre 3 de l'ouvrage. A partir de cette remarque que « pour désigner le contenu d'un lexème, on emploie généralement en IA et en psychologie cognitive le mot concept, et qu'il n'y a *de facto* aucune distinction d'opérée entre signifié et concept », F. Rastier interroge : « *Faut-il distinguer ou non le niveau sémantique des langues et le niveau conceptuel ?* » (p. 73). La réduction du sens au seul niveau conceptuel est en effet à la base de la sémantique « psychologique » ou « cognitive » de même qu'en IA. Et sans doute peut-on se demander quelle pertinence y a-t-il à distinguer une sémantique linguistique qui serait autonome vis-à-vis de ce niveau conceptuel. La question est alors celle de savoir ce que recouvre exactement ce terme de « conceptuel ». Depuis Aristote en effet, la plupart des philosophies du langage se fondent sur un modèle triadique selon lequel, pour reprendre la formule de Thomas d'Aquin : « *Les paroles sont les signes des pensées et les pensées des similitudes des choses. D'où il suit que les paroles se réfèrent aux choses désignées moyennant les concepts* » (*Somme théologique*, I-ap, 2-13, al, resp.).

Cette triade demeure centrale et communément acceptée en sciences cognitives. Seul Putnam effectivement (*Representation and Reality*, Cambridge, MIT Press) l'a récemment contestée en faisant sa propre autocritique et en rejetant comme fausses les conceptions selon lesquelles chaque mot employé serait associé à une certaine représentation mentale, que deux mots seraient synonymes s'ils avaient la « même » représentation mentale et qu'enfin, la représentation mentale déterminerait ce à quoi le mot réfère. Pour lui, la relation du mot au concept d'un côté, et celle du concept au référent de l'autre, ne sont pas simples et dépendent des connaissances du locuteur et des normes sociales. « Au mentalisme universaliste de Fodor, il oppose donc un mentalisme relativiste », mais comme le fait remarquer Rastier, il ne va pas jusqu'à distinguer les signifiés des représentations (p. 78). En vérité, ce qui est en cause là,



comme le souligne encore Rastier, c'est bien la permanence d'un certain idéalisme philosophique postulant l'indépendance de la forme à l'égard de la matière et celle du concept vis-à-vis du signifiant : « *Le concept est en effet une forme (eidos) alors que le signifiant a toujours eu partie liée avec la matière* » (p. 79). De là, le recours abondant à un certain modèle *inférentiel* (« communiquer, c'est produire et interpréter des indices »), et surtout le fait que d'une part, les travaux cognitivistes demeurent souvent confus sur les questions du sens et de la représentation, et que d'autre part, ils continuent tacitement à maintenir la fameuse tripartition entre syntaxe, sémantique et pragmatique; ce qui pour Rastier, mais aussi pour moi-même, « *constitue l'obstacle épistémologique principal pour la linguistique contemporaine* » (p. 82).

En fait, pour mieux comprendre les enjeux théoriques et pratiques, il importe de retravailler, comme le fait Rastier, les statuts de ces deux relations fondamentales que sont la *référence* et l'*inférence*. En ce qui concerne la première, c'est-à-dire l'étude des conditions auxquelles le langage peut dire le vrai, on s'aperçoit que là encore classiquement, continue d'être utilisée la théorie extensionnelle de la signification, laquelle cependant ne parvient en aucun cas à fonder une quelconque sémantique linguistique. En ce qui concerne l'inférence, à savoir cette opération mentale qui établit le renvoi indiciaire, son traitement dans les différentes recherches cognitivistes, relève le plus souvent du « bricolage », empruntant tantôt aux topoi aristotéliens tantôt aux schèmes kantien. *De facto*, tous ces « modèles » inspirés de la pragmatique et qu'on voit se développer, continuent de promouvoir « l'antique division entre sens littéral et sens « figuré » et la tripartition précédente syntaxe/sémantique/pragmatique sous prétexte que la sémantique, dérivée de la logique, traiterait du sens littéral, et que la pragmatique s'attacherait aux sens dérivés et à leurs conditions de dérivation ». Il n'y a rien là de bien nouveau, comme le montre encore F. Rastier, sauf quelque habillage moderniste (p. 88).

Mais il y a plus grave, à regarder de près ce qui est dit çà et là dans la littérature cognitiviste, des rapports entre pensée et langage. En fait — et l'exemple typique en est ici Jackendoff (*Semantics and Cognition*, MIT Press, 1983) : « *le sens n'est tout simplement pas considéré comme une des dimensions du langage : le langage n'aurait le statut que de signifiant et le rôle des langues deviendrait purement idéographique : elles ne serviraient qu'à noter les pensées !* » (p. 92). Tout cela témoigne allègrement des positions sinon triviales du moins fortement réductionnistes du cognitivisme orthodoxe. Ce qui est en jeu là, comme le souligne remarquablement F. Rastier, c'est bien l'ignorance du concept moderne de *culture* et de son rôle déterminant dans les faits de langue tel que l'avaient bien perçu Sapir et Whorf (*Language, Thought and Reality*, MIT Press, 1956) et que le reformule pertinemment F. Rastier : « *C'est en tant que formations relatives à une culture que "le langage" et "la pensée" trouvent leur unité : une langue véhicule dans ses usages des normes (de la doxa figée) qui s'appartient aisément aux représentations dans la mesure où elles procèdent d'un même système culturel* » (p. 97).

Alors, qu'incombe-t-il aujourd'hui au linguiste s'il veut sauver quelque peu de son patrimoine vis-à-vis de ces entreprises dites « cognitivistes », et qu'au fond la question du langage encombre. Une direction fructueuse réside dans cette double perspective que désigne

F. Rastier, à savoir celle d'un retravail sur le paradigme de la *différence* et l'effort conséquent en vue de construire une sémantique relativiste. Le concept saussurien de *valeur* retrouve alors une place essentielle à l'intérieur de ce paradigme de la *différence*, car « le sens linguistique n'est pas (ou pas seulement) constitué par la *référence* à des choses, ou par l'*inférence* entre concepts, mais aussi et d'abord par la *différence* entre des unités linguistiques » (p. 101). La « valeur » est alors la véritable réalité des unités linguistiques, déterminée par la position des unités dans le système, et tout signifié linguistique, puisque relatif à une langue définie comme système, s'analysera en termes de relations d'opposition, c'est-à-dire de traits relationnels qui vont le différencier au sein d'une classe (spécifiques) ou vis-à-vis d'autres classes (génériques). Cela veut dire que si le signifié d'un mot est défini comme valeur, les différences constitutives de cette valeur vont déterminer l'ensemble de ses possibilités de combinaison dans un texte (pp. 102-103). Par là, me semble-t-il, aussi bien les phénomènes dynamiques à l'origine du texte ou du discours se trouvent explicites — avec leur contribution aux constructions cognitives de nos représentations — que se trouve marquée la rupture avec la conception traditionnelle de la langue comme nomenclature dénotative tel que c'est le cas dans bien des travaux dits cognitivistes. De ce double point de vue, l'ouvrage de F. Rastier apporte un renouvellement salutaire, et l'espoir — que je partage avec lui —, de recherches cette fois orientées vers la construction d'une « *sémantique unifiée* », c'est-à-dire prenant en compte les dimensions spécifiques aux langues particulières et contributive effectivement de la constitution d'une sémiotique des cultures (p. 112). Encore faut-il pour ce faire « purger » bien des *a priori* communs dans l'actuelle « sémantique cognitive » !

La seconde section de l'ouvrage de F. Rastier, consacrée alors aux rapports entre sémantique et intelligence artificielle et au dialogue homme-machine est, pour ce faire, plus qu'éclairante. Le spécialiste, mais aussi le lecteur non averti, y trouveront mine de réflexions critiques précieuses quant aux différents modèles diffusés sur ce « marché », et à leurs « coups de force » sémantiques. Tel est le cas des « réseaux sémantiques » fort utilisés en intelligence artificielle depuis une vingtaine d'années, et dont Rastier montre avec pertinence qu'ils sont un excellent matériel pour travailler ces relations entre concepts et signifiés évoquées précédemment (p. 125). En vérité : « *Les réseaux sémantiques ne seraient pas constitués de concepts reliés par des liens sémantiques, mais de contenus linguistiques reliés par des liens conceptuels* ». Et cette analyse a des incidences importantes quant à la considération que l'on pourra accorder à nombre de modèles de représentation des connaissances, notamment pour ce qui est des problèmes de rapports entre intensions et extensions, toujours présents aussi bien en sémantique formelle qu'en sémantique cognitive (p. 135). Mais au-delà de l'acception commune et erronée qui voyait dans les « nœuds » de réseaux sémantiques, des concepts ou des étapes de connaissances, et dans les « liens » des relations au réel modélisé (p. 130), ce qui importe dans toutes nos constructions de représentations, et Rastier le montre bien, c'est bien la façon dont va être traité le signifié lexical. Le métier de linguiste a ainsi de beaux jours encore devant lui, s'agissant de travailler des problèmes aussi complexes que ceux du contexte, de la polysémie ou

des ambiguïtés (pp. 154-161). Toutes ces questions sont d'efficaces arguments en faveur du projet que je partage avec l'auteur, et qui est celui d'un effort plus que jamais nécessaire en théorisation sémantique.

C'est dans cette visée que F. Rastier nous offre alors, en dernière partie de son ouvrage, d'excellentes pages (179 à 245) sur les problèmes de catégorisation, de typicalité et de perception sémantique, centraux dans les recherches actuelles en psycholinguistique et en psychologie cognitive. Pour le linguiste, généralement surpris de ces traitements opérés par d'autres sur des faits de langue, la question ici revient à se demander si ces théories de la catégorisation et de la typicalité de plus en plus nombreuses (un fait de mode?) sont bien adéquates à la description du lexique des langues et si oui, quel est leur apport?

Les recherches fondamentales sur la catégorisation sont celles de Rosch et Lloyd (*Cognition and Categorization*, Hillsdale, Erlbaum, 1978). L'hypothèse qu'elles adoptent est anti-culturaliste et d'inspiration biologique : tout organisme aurait pour tâche fondamentale de « segmenter l'environnement en classifications par lesquelles des stimuli non identiques puissent être traités comme équivalents » (*op. cit.*, p. 1). Cette activité de catégorisation de l'environnement aurait un caractère universel, indépendant des classifications linguistiques et des variations culturelles. Nombre d'expériences produites à l'appui de cette thèse ont propagé depuis un certain nombre d'idées qui ont fait florès dans la littérature spécialisée. Ainsi de l'idée de *meilleur exemplaire* selon laquelle la représentation mentale s'organiserait autour de traits saillants des objets, d'où la notion de *prototype* ; ainsi encore de l'idée de *niveau de base* qui serait le niveau d'abstraction où s'équilibrent deux principes cognitifs, le premier ayant pour fonction de fournir le maximum d'informations avec le moindre effort cognitif ; le second affirmant que le monde perçu l'est d'emblée sous forme structurée et non sous forme d'attributs imprévisibles (p. 185).

Un tel « niveau » n'est bien sûr que de type conceptuel, sans relation avec le lexique. Il permet encore « cognitivement », nous disent Rosch *et al.*, à chaque individu de se construire à chaque fois des classifications ordonnées du monde qui nous entoure. Une telle conception fait surgir immédiatement deux remarques, que F. Rastier développe pertinemment : les lexiques des langues ne sont jamais des taxonomies, en conséquence cette théorie taxonomique de la catégorisation est inapplicable en linguistique ; cette même théorie a un long passé dans l'histoire des idées, et tout particulièrement depuis Aristote. « *Le niveau de base correspond en effet très exactement à l'espèce aristotélicienne, et le niveau superordonné au genre* » (p. 186). De même retrouve-t-on chez Rosch, mais sous forme simplifiée, les prédicaments distingués par Porphyre. Par ailleurs, si la catégorisation aristotélicienne vaut pour tous les êtres, celle à la Rosch n'intéresse que les catégories « naturelles » et « artificielles », appelées encore *concepts d'objets*.

Enfin, si les prototypes sont les « principes organisateurs » des catégories d'objets — ce qui reste à prouver d'autant que Rosch confond classe et catégorie —, et cela en fonction de « degrés de typicalité » fondés sur des échelles d'attributs, on ne sait jamais quel peut être le statut de ces attributs ni comment ils peuvent être dénombrables (p. 191). En fait, comme le

montre bien F. Rastier (p. 192), les divers « attributs d'objets » ne sont que des définitions partielles de mots présentés aux sujets d'expérience, de même que tout contexte joue un rôle dans l'actualisation des traits sémantiques et que souvent les degrés de typicalité sont prédéterminés par l'expérimentateur. « *Bref, une bonne part des différences de degré de typicalité est due tout simplement à la disparité des catégories soumises à l'expérience, ou recueillies par des expériences ne reflétant rien des conditions attestées de communication* » (p. 193).

Peut-on alors définir sémantiquement le prototype ? s'interroge F. Rastier. Sans doute, les études antérieures sur les catégories grammaticales (Jakobson, Hjelmslev) avaient-elles contribué à définir des termes des types *zéro*, *non marqués* ou *extensifs*. Mais la suggestion que l'auteur nous propose ici me paraît bien plus prometteuse : « *Au sein d'un taxème (la classe lexicale minimale), le terme le plus dense, et notamment le plus valorisé, peut désigner d'autres membres du taxème, voir le taxème lui-même. Ce terme relève d'une autre forme de typicalité (non plus par défaut, mais par surcroît), et nous l'appellerons le parangon. Ainsi, en chinois, le terme qui signifie "jade" s'étend aux pierres précieuses; en italien, celui qui signifie "pâtes" désigne aussi le repas* » (p. 199). Ce rôle prééminent de la valorisation, comme le montre F. Rastier, est particulièrement significatif dans la figure inverse de la restriction synchronique. « *Par exemple en français régional de Marseille, enfant peut signifier "garçon" (ex. : j'ai deux enfants et deux filles); en allemand Kraut (plante) peut signifier "choucroute" (...) Inutile de dire qu'à Marseille, vieille cité grecque, les garçons sont considérés comme les enfants par excellence; que la choucroute est fort prisée en Allemagne...* » (p. 199). Ainsi, l'évolution de l'axiologie s'avère — et je souscris au propos de l'auteur — un puissant facteur d'évolution du lexique, fortement tributaire de la culture, « *et si des universaux perceptifs peuvent être évoqués, à la suite de Berlin et Kay, puis de Rosch, ce n'est pas au niveau de la structure des lexiques, mais à celui des opérations interprétatives minimales* » (p. 202).

C'est pourquoi, F. Rastier au terme de son excellent ouvrage, aborde courageusement la problématique délicate des « *substrats anatomiques des cultures et des langues* » (p. 225). Reprenant ses critiques précédentes quant aux postulats universalistes et à fondement biologique de nombre de théorisations cognitivistes actuelles, il tente avec succès de montrer que « *le caractère naturel de la faculté de langage ne diminue en rien le caractère culturel des langues* » et que « *parallèlement, l'universalité de l'équipement perceptif ne permet pas d'écarter l'hypothèse que des facteurs culturels soient en jeu dans la perception* » (p. 227). Ainsi les recherches sur la stabilisation sélective de la langue montrent-elles l'importance des périodes d'apprentissage et l'influence des facteurs perceptifs liés à l'environnement. De même, un certain nombre de travaux laissent augurer de la nécessité et de l'importance d'études centrées sur les rapports entre culture et phylogenèse des langues (p. 232). Ces observations tirées de la littérature scientifique permettent à F. Rastier de dégager trois types de conclusions en forme de directions de recherche, qui m'apparaissent éminemment fructueuses : 1) le rôle des échanges sémiotiques et linguistiques dans l'épigénèse du cerveau est sans doute une spécificité de l'espèce humaine; 2) ces échanges sémiotiques exercent alors sans doute un rôle majeur dans la

constitution de nos cognitions ; 3) l'épigenèse des substrats anatomiques de la culture et ce rôle des échanges sémiotiques permettront à coup sûr de reconsidérer les thèses du relativisme ou du déterminisme linguistiques (p. 237).

*De facto*, et j'appuierai fermement cette position, ce qui importe en l'avenir, c'est bien, comme y appelle Rastier, de s'atteler à « un démembrement de la triade aristotélicienne signe/concept/référent et à un remembrement de la tripartition syntaxe/sémantique/pragmatique ». Sans doute cela est-il déjà considérable, mais il faut encore reconsidérer la place ontologique plutôt mineure que nos conceptions occidentales avaient jusqu'ici accordée au langage, en regard de cette prééminence que les traditions orientales lui ont toujours conférée dans la culture et donc dans la cognition humaine (p. 241). De ce dernier point de vue, *quasi* « militant », il est manifeste que tout l'ouvrage bénéficie d'une cohérence sans faille : ce qui importe ici, c'est bien de restituer, au sein des perspectives cognitivistes actuelles, la place majeure que devrait occuper le sémiotique en tant qu'« instance médiatrice entre les états mentaux et les états cérébraux » (p. 243).

En résumé, et je n'en dirai pas plus : ouvrage à méditer, à travailler, à conserver !

Georges Vignaux

**Pierre-André TAGUIEFF (sous la direction de), *Face au racisme* (2 vol.). T. 1, *Les moyens d'agir* (247 p.). T. 2, *Analyses, hypothèses, perspectives* (342 p.). Paris, La Découverte, 1991.**

Le racisme, défini comme une doctrine biologique, est, au sens propre, une théorie scientifique erronée. De ce fait on pourrait en conclure que, la preuve de sa fausseté détruisant une idée fausse, le racisme est mort de sa réfutation. Or sa vitalité perpétuellement reconnue oblige à interroger sur la fonction d'une idée fausse quand, de toute évidence, ne compte pour rien sa vérité ou son absence de vérité. Est-ce à dire qu'il faille conclure à l'inanité de l'argumentation et au dérisoire de la polémique intellectuelle ? Évidemment non. Il faut débusquer l'ignorance, détruire la bonne conscience intellectuelle de l'idéologie raciste. Encore doit-on ne pas s'enfermer dans la naïveté philosophique et prendre acte de l'inutilité de toute dénonciation rationaliste qui, assimilant le racisme aux nuées de l'erreur, espère arracher les gens à la nuit de l'esprit en les exposant à la lumière du vrai.

Il faut aller plus loin et prendre en compte la façon dont se survit derrière ses avatars une attitude d'exclusion qu'on ne peut réduire à la seule composante de son fantasme biologique. L'intérêt de l'ouvrage « *Face au racisme* » est dans cette volonté de ne pas inscrire l'antiracisme dans l'imprécation morale ou la bonne conscience politique. Il tire son origine des urgences que les auteurs découvrent dans la situation contemporaine. Le racisme semble, en effet, être devenu une question que l'actualité met au cœur du débat politique français quand ce ne serait que par le fait de l'influence croissante du Front national et des réactions, tantôt légitimes tantôt

intéressées que cela suscite. C'est délibérément dans cet espace conjoncturel que s'inscrit le travail collectif dirigé par Pierre-André Taguieff. Cependant son contenu le situe très au-delà de cette intention d'intervention active — militante, dirait-on si un tel terme n'était porteur d'une connotation de partialité simplificatrice à laquelle l'ouvrage, dans l'essentiel de ses contributions, échappe.

Le premier volume est sous-titré « *Les moyens d'agir* » et se veut un guide des attitudes pratiques à avoir face aux comportements racistes : recours à la police, à la justice, aux médias, argumentaire pour riposter aux thèses xénophobes concernant le rôle « néfaste » des immigrés dans divers domaines tels que l'emploi, l'échec scolaire, le logement...

La qualité de l'information sociologique et démographique y est incontestable mais l'ensemble n'a rien d'une bouleversante originalité et nous situe dans un registre où les textes ne manquent pas. Notons cependant l'étude d'Alain Seksig qui, s'interrogeant « *Que peut l'école contre le racisme* » et critiquant la décision prise en 1970 de permettre aux pays d'origine d'immigrés de prendre en charge, à l'intérieur du temps scolaire, l'enseignement des langues et cultures d'origine, aborde un débat essentiel sur l'opposition (ou la complémentarité) de l'intégration et du droit à la différence et sur les effets pervers des meilleures intentions du monde.

Le second volume, « *Analyses, hypothèses, perspectives* » qui fait le détour par les sciences de la société pour « *penser ou repenser le racisme* » répond mieux aux attentes intellectuelles. Ce second volume débute par une étude de Taguieff — une des plus stimulantes de l'ouvrage — qui décline en même temps les « *métamorphoses idéologiques du racisme* » et une « *critique des représentations antiracistes du racisme* » faisant découvrir d'étranges ambiguïtés. Évoquant, ainsi, les nouveaux modes idéologiques de racisation présentés sous le couvert du respect sourcilieux de toutes les cultures, il écrit : « *Ces formes de néoracisme ne présupposent plus le dogmatisme biologiste (...). Elles dérivent d'un bricolage idéologique portant sur deux schèmes fondamentaux : la différence des identités culturelles, et l'éloge de la différence, tant inter-individuelle qu'intercommunautaire, retraduits en droit à la différence. La haute acceptabilité idéologique de ces deux schèmes vient, à la fois, de leur long séjour dans la culture politique "de gauche", et d'un usage antiraciste devenu ordinaire autour de l'impératif néochrétien de "respect de l'autre", impliquant amour et connaissance de l'altérité humaine en tant que telle.* »

L'ethnocentrisme est l'attitude naturelle de toute culture devant l'étrangeté de ceux qui ne sacrifient pas aux mêmes dieux et ne se soumettent pas aux mêmes tabous. De cette attitude de refus (ou de simple dénégation) les exemples ne manquent pas : barbare celui qui ne vivait pas sous les lois de la Cité; sauvage celui qui, exotique, ignore les beautés de la civilisation occidentale. Mais un tel constat qui répéterait la phrase de l'Écclésiaste « *Nil novi sub sole* » nous laisse dans une grande pauvreté. Ce dont il s'agit, c'est de comprendre la spécificité de l'exclusion dans nos sociétés et son inscription dans une civilisation qui affiche comme idéologie sa prétention à l'universalité et aux droits de l'homme en tant qu'homme; expliquer la permanence universelle d'un phénomène et sa spécificité moderne. Comme Pareto l'avait

souigné, une idée ancienne et discréditée doit, pour s'imposer à nouveau, subir d'abord une métamorphose. Car il faut qu'elle puisse facilement être perçue comme une idée nouvelle.

La racine de l'ethnocentrisme vient de ce qu'accepter l'autre culture comme *autre* et comme *culture*, c'est se condamner à ne plus voir dans sa propre culture qu'un possible parmi d'autres et c'est en souligner la contingence. Or toute société organise son consensus en posant ses institutions, ses modes de vie comme naturels (ou comme sacrés, ce qui est la même chose). L'ethnocentrisme est la manifestation de ce que toute société tend à persévérer dans son être et à se poser en s'opposant. Toutes les sociétés se font ainsi sourdes à ce qui n'est pas elles. Toutes sauf, précisément, nos sociétés, celles où triomphe cet universalisme qui s'inscrit dans la « Déclaration des droits de l'homme ». L'autre y cesse d'être cet étrange étranger du dehors. Il est l'autre semblable quoique différent. Et comment pourrait-il en être autrement puisqu'il n'y a pas, à proprement parler, d'extérieur à l'Humanité.

L'accord des hommes pour vivre ensemble ne se fait jamais sans que soit désigné un objet contre lequel un tel accord se fasse. Une société ne peut organiser l'espace de sa fraternité sans désigner celui vers qui l'agressivité peut légitimement se porter. L'Alliance se dessine sur fond de guerre. Lorsqu'est récusée toute extériorité, toute altérité radicale qui assure au soi une certitude sans faille, la pulsion de mort ne peut se diriger que vers ces « *semblables* » qu'on soupçonnera de n'être pas si semblables que cela. C'est dans cet espace « *universel* » que naît cette forme particulière d'exclusion de l'autre caractéristique de la société moderne. Le racisme n'est pas le nazisme si le nazisme fut raciste et c'est une polémique à effet nul que de soutenir que tout racisme trouve son aboutissement logique dans l'extermination (ou, comme on dit illégitimement, l'holocauste).

Ainsi en allait-il du juif qui, dans les sociétés communautaires anciennes, était extérieur à la Cité — une extériorité inscrite dans l'espace du ghetto (et s'il y avait un sentiment partagé par les communautés chrétiennes et juives, c'était bien la certitude de leur identité propre et de l'altérité absolue de l'Autre). L'antisémitisme moderne est différent. Pour lui, le juif n'est plus cet *autre* extérieur à la communauté et communauté lui-même ; il est un *autre* intérieur. Germe infiltré dans le corps social, virus d'autant plus dangereux que rien ne le signale, il est à la fois le semblable et l'exclu. Et sa dissimilitude, imaginativement construite, permettra que joue, contre lui, ce que Freud appelle le narcissisme des petites différences et que soit ainsi renforcé le sentiment illusoire de sa propre identité protégée.

Il faut inscrire le racisme dans l'incertitude identitaire de nos sociétés et comme une riposte à une maladie de leur imaginaire ; la protestation pathologique du désir communautaire contre l'atomisation, alors même que ce communautaire n'est plus, aujourd'hui, qu'une abstraction. Il n'y a plus de société sacrée et immobile à l'échelle des vies. Il n'y a que des sociétés profanes prises dans le vertige de leur contingence. Ce *nihil* comme fondement, cette *errance* comme destin, suscitent la construction d'un Autre fantasmatique dont le rejet manifeste l'illusion d'un monde où le soi serait assuré et où l'identité échapperait à l'aléatoire.

Si, comme l'écrit Michel Wieviorka, « *on n'explique pas le racisme par des causes*

“objectives”, par des évolutions dans la société où se déploie l’expérience vécue du raciste », il reste que « ces évolutions constituent des conditions favorables ou non à l’expansion du racisme dans la mesure où elles alimentent sa structure imaginaire et où elles apportent des éléments sur lesquels il peut plus ou moins facilement se fixer ». C’est ici que les sciences sociales trouvent la justification de leur intervention. Dans ce cadre et parmi bien d’autres, notons les articles de Michel Wieviorka, de Patrick Weil, de Pierre Birnbaum et de Jean Leca.

Ne pas simplifier l’exclusion en la réduisant à sa forme la plus diabolique, y voir une dérive inhérente aux sociétés modernes, s’interroger sur les conjonctures ou sur les structures qui en permettent la manifestation maligne, proposer des formes d’intervention politiques et sociales, tels sont les objectifs atteints par un tel travail. On peut seulement regretter le très faible recours aux travaux de Freud. Si l’exclusion s’enracine dans la construction identitaire de l’homme, comment ne pas s’interroger sur les avatars de cette construction dans la modernité et sur les possibilités qu’il y aurait d’organiser l’économie d’une pulsion de mort dont nos sociétés semblent ne savoir qu’en faire ?

Annuler la pulsion de mort est une entreprise vouée à l’échec. L’angélisme, la croyance folle qu’on peut instituer un monde où l’agressivité disparaîtrait ne sont pas seulement des illusions mais des « ruses de la raison » de Thanatos. « Lorsque l’apôtre Paul — écrit Freud dans “Malaise dans la civilisation” — eût fait de l’amour universel des hommes le fondement de sa communauté chrétienne, la plus extrême intolérance de la part du christianisme à l’égard des non-convertis en fût la conséquence inévitable ; intolérance demeurée étrangère aux Romains, dont la vie publique et politique n’était point fondée sur l’amour. »

Entre la tentation mortifère de vivre « entre soi » et de s’annuler dans le tout communautaire et la tentation mortifère, semblable et inverse, d’un universel qui ignore les différences et ne connaît que la similitude abstraite d’une humanité indifférenciée, comment trouver la *bonne distance* ? Elle ne peut l’être, nous semble-t-il, que dans l’institution d’un espace de droit où s’articulent à la fois l’égalité citoyenne et la différence des particuliers, c’est-à-dire où s’organisent le lieu commun de la loi et le lieu privé des ego individuels ou collectifs.

André Akoun

**André-Jean TUDESQ, *L’Afrique Noire et ses télévisions* (préface de Hervé Bourges). Paris, Ed. Anthropos/INA, 1992.**

Le paradoxe de la situation africaine est rappelé dès la préface d’Hervé Bourges : que peut-il subsister d’une identité reposant principalement sur des échanges oraux en face-à-face, dès lors que le toit des immeubles urbains se hérissé de paraboles ? De là découlent trois défis, à savoir vaincre les distances géographiques et les inégalités qui en découlent, grâce à des équipements de télécommunication appropriés ; gérer et donc planifier des programmes



nationaux, pour favoriser l'échange, et même la vente ; enfin disposer de sources d'information multiples, seules garanties d'indépendance.

Mais la situation actuelle que décrit minutieusement l'historien des médias, André-Jean Tudesq, s'avère très éloignée de cet idéal libéral et démocratique. Les télévisions africaines sont bel et bien intégrées dans la galaxie médiatique prédite par Marshall McLuhan, elles sont devenues un quatrième marché pour les programmes de l'hémisphère Nord. Selon l'expression forte de l'auteur : « *En Afrique Noire, à l'origine, la télévision est une prothèse occidentale appliquée au cerveau africain* ». Souvent encore regardée de façon collective par les parents et les voisins d'un riche propriétaire, elle constitue une forme nouvelle de lien social. Toutefois, elle joue, en sens contraire, un rôle néfaste de discrimination, car à la distinction ville/brousse déjà signalée s'ajoutent les filtres de réception de sorte que les messages culturels et éducatifs manquent leurs destinataires tant l'organisation sociale rurale africaine est antinomique au contenu diffusé. A. J. Tudesq a bien conscience que les données chiffrées rassemblées dans son ouvrage seront rapidement périmées, mais, dit-il, les problèmes qu'elles posent seront plus durables.

L'un des premiers problèmes pour des pays aussi dramatiquement pauvres est sans doute de s'être doté « prioritairement » de télévision, au même titre que d'aéroport, comme indispensable attribut d'un statut d'Etat indépendant et moderne. De cette volonté purement politique découle le fait que les télévisions africaines dans tous les pays concernés, demeurent des « *class media* », ce que l'auteur démontre aisément.

Il n'est pas sans intérêt d'étudier le ralliement des pays réfractaires. La première vague se situe autour des années 60. Il s'agit d'une information gouvernementale à quoi s'ajoutent des émissions éducatives le plus souvent d'origine étrangère, avec un nombre restreint d'heures d'antenne (ex. : le Sénégal).

La deuxième vague correspond à une volonté d'élargissement du public et développe des émissions de distraction, tout en consacrant une très large part aux faits et gestes des dirigeants (ex. : le Nigéria, le Kenya, depuis les années 70).

A l'heure actuelle, tous les pays africains considèrent comme « inéluctable » de se doter d'une télévision, ce d'autant plus que le marché très florissant des magnétoscopes obère l'identité « nationale ». A l'origine, publiques et éducatives, les télévisions africaines ont progressivement dérivé vers une augmentation sensible de la réception privée, individuelle, avec priorité à la fonction de divertissement. Sur le pourcentage moyen de 40 % d'émissions importées, la part du divertissement (venu d'ailleurs) peut atteindre 70 %.

Ainsi, sous des formes plus masquées que directement politiques, l'internationalisation des programmes de télévision apporte une dominante économique qui accentue encore la dépendance et les inégalités.

L'ouvrage d'A. J. Tudesq s'appuie constamment sur des faits, saisis dans leur évolution historique. L'auteur ne s'en tient pas au seul constat et s'efforce de dégager une vision prospective. Quelles nouvelles modalités pour les télévisions africaines ?

Tout d'abord, l'Afrique devient un gisement d'images pour les télévisions du monde ; de jeunes réalisateurs africains sont associés au tournage, mais, malheureusement, cette collaboration locale et ponctuelle engendre à son tour parfois de nouvelles frustrations.

Une autre forme intéressante et « viable » pourrait être la coopération interafricaine (entre neuf pays) favorisant l'échange des produits d'information et documentaires ; la fiction, très onéreuse, n'est que très faiblement représentée. D'autres tentatives sont évoquées par l'auteur, toutes ayant en commun le souci de donner un rôle actif aux productions africaines.

Sur le plan du contrôle politique, il devient de plus en plus difficile à un Etat d'empêcher les images étrangères, envoyées par satellite ou enregistrées sur cassette vidéo, de pénétrer sur son territoire. L'identité africaine, avec sa pratique très communautaire du spectacle et son attachement à la rumeur, se montre capable de contourner l'occultation par le pouvoir en place d'informations qu'il jugerait déplaisantes.

Dans les pages de conclusion, A. J. Tudesq insiste sur la diversité croissante des télévisions africaines, et souligne le rôle important de l'Afrique du Sud et du Nigéria dans leur émancipation progressive. En 1992, les télévisions sont à la croisée des chemins. Notons au passage que le très controversé rapport de l'UNESCO sur plus d'équité des flux informationnels dans le monde se voit amplement confirmé *a contrario*, par la cruelle réalité des faits.

Nous contentant de signaler les chapitres consacrés aux structures administratives et aux personnels des télévisions, nous retiendrons ici encore la leçon des faits : la formation à l'étranger (en Occident mais aussi dans les pays de l'Est) des futurs professionnels des télévisions africaines a engendré des effets pervers tels que clivage, déracinement, décalage entre le modèle appris et les possibilités pratiques effectives.

Les pages consacrées à « *la télévision, instrument du pouvoir* » méritent une lecture attentive. A. J. Tudesq souligne bien les contradictions de la *télévision-prothèse* : la communication audio-visuelle n'a en rien contribué au développement des pays africains, n'en déplaise aux discours officiels. Le démenti accablant des faits incite désormais les institutions en charge du développement à s'appuyer sur la presse écrite, la radio, et les agences de presse. Si la télévision se voit désormais écartée, la production de vidéos communautaires, relayée par des organisations non gouvernementales et locales, pourrait favoriser de meilleurs échanges : plus interactifs, en langue vernaculaire, en réception collective avec relais de groupe.

Autre effet pervers sur l'identité africaine : le poids croissant de la coopération culturelle s'avère être une arme à double tranchant ; intéressante financièrement pour le pays ainsi « assisté », elle favorise l'acceptation de produits importés en provenance du pays contributeur. C'est ainsi que le marché africain s'est ouvert aux produits allemands...

Livre d'étape, pour une histoire à suivre, ce qui permet à André-Jean Tudesq de poser de solides repères pour de futures recherches comparatives.

Anne-Marie Laulan

**IFP/SJTI/CCIJP, *Les journalistes français en 1990. Radiographie d'une profession.* Paris, La Documentation française, 1992.**

En 1988, l'introduction d'un colloque à l'Université de Paris X-Nanterre permettait encore de constater que l'histoire et la sociologie de la communication avaient largement laissé en lisière l'étude des milieux journalistiques<sup>1</sup>. Les deux ouvrages dont il est question ici essaient de combler cette lacune et tentent de répondre aux inévitables questions que posent l'évolution de la profession au cours de la dernière décennie et la crise identitaire qui en résulte. Ils témoignent également de la volonté d'analyse des pratiques professionnelles, analyse rendue nécessaire par les événements récents — la Roumanie, la guerre du Golfe — qui ont montré l'importance des enjeux sociaux et politiques du journalisme. Sur ce terrain, l'investigation sociologique semble avoir pris le pas sur les autres sciences sociales.

*Les journalistes français en 1990*, tente de livrer une *radiographie* quantitative de la profession, enrichie d'une investigation qualitative, qui seule permet d'évaluer l'identité réelle du milieu.

Sur 26 000 journalistes en activité en 1990, 11 000, soit 44 %, ont obtenu leur carte de presse entre 1983 et 1989. Une pareille mutation quantitative justifiait que l'on s'interroge sur l'évolution du profil sociologique du journaliste mais aussi sur les nouveaux comportements professionnels. En outre, les modifications survenues à l'intérieur même du marché de l'audiovisuel et de la presse écrite conduisaient à reconsidérer la répartition des journalistes par type de média et d'entreprise. Partant de ces constats, la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (*CCLJP*), et le service juridique et technique de l'information (*SJTI*) ont confié à une équipe de chercheurs de l'Institut français de presse (*IFP*) le soin de réaliser la première enquête sociologique d'envergure, fondée sur l'exploitation du fonds que constituent les dossiers enregistrés par les services de la Commission<sup>2</sup>. L'objectif de cette investigation était double. Il s'agissait, d'une part, d'observer le développement de la profession en photographiant sa morphologie, d'autre part, de cerner l'identité réelle du milieu. Deux types d'enquêtes complémentaires devaient donc être menées. La première repose sur le dépouillement systématique d'un échantillon de 1 559 dossiers de journalistes titulaires de la carte, à partir des critères classiques : âge, sexe, niveau d'études, fonction, revenus, mais aussi de données plus originales : évolution de la carrière, mobilité professionnelle, etc. La seconde enquête, de nature qualitative, s'est faite à l'aide d'une série d'entretiens semi-directifs auprès d'un échantillon représentatif de la profession. Cette double investigation permet de *brosser* un profil sociologique inédit.

Plus jeune, plus diplômée, la profession n'échappe pas non plus à un mouvement de féminisation. Si les femmes formaient un quart de la population des journalistes titulaires en 1981, elles représentent aujourd'hui le tiers des professionnels et presque la moitié parmi les plus jeunes (moins de 31 ans). Parallèlement à cette féminisation, on constate un rajeunissement relatif de la profession (les 26-45 ans représentent aujourd'hui 68,8 % des journalistes). Les

journalistes sont plus diplômés et depuis 1964, le pourcentage de journalistes ayant atteint un niveau d'études supérieures n'a cessé de progresser (de 38 % en 1964 à 68,7 % en 1991). Aujourd'hui, 57 % sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures, 18 % en ont un second, — reflétant ainsi le phénomène de cumul des diplômes propre aux années 1980. Les diplômes appartiennent dans une très forte proportion au domaine des sciences sociales, et paradoxalement l'enquête révèle que le pourcentage des diplômés des écoles de journalistes décroît (20 % en 1973 et 14,8 % en 1990). Ce recul semble lié au fait que ces écoles n'ont pas suivi l'évolution de la demande — l'enquête qualitative permettant cependant d'observer qu'elles sont d'abord considérées comme un lieu d'apprentissage technique et d'intégration dans un réseau de sociabilité qui peut s'avérer précieux par la suite.

Au-delà du profil sociologique des journalistes, l'enquête apporte des renseignements intéressants sur leur situation professionnelle. En observant les fonctions occupées dans l'entreprise, deux phénomènes se dégagent : tout d'abord l'augmentation du nombre des pigistes qui représentaient 9,7 % de la population étudiée en 1980, 14,8 % aujourd'hui, ensuite une prépondérance des journalistes de base (60,8 %) par rapport à ceux occupant des tâches d'encadrement (24,32 %).

La répartition par type d'activité donne de précieuses indications quant à la vitalité des secteurs. La presse magazine est le premier secteur d'emploi : 46,7 % des journalistes travaillent pour elle. La presse quotidienne arrive au second rang (28 %). Puis viennent, ensuite, la télévision (9,5 %), les agences (7,8 %) et la radio (7,5 %). Ainsi, en dépit des évolutions récentes du paysage audiovisuel, le journalisme est toujours centré sur l'écrit, grâce, surtout, au dynamisme des hebdomadaires et périodiques, des parutions techniques, professionnelles et de la nouvelle presse spécialisée. On pourra cependant s'étonner que l'on n'ait pas nuancé les chiffres de distribution des journalistes entre médias. Établis en fonction du lieu d'activité principal, ils ne peuvent rendre compte de la réalité du journalisme multimédias qui est bien un des phénomènes marquant des dix dernières années.

L'étude évalue la rémunération brute moyenne des journalistes en 1990 à 15 900 F et fait apparaître de nombreuses disparités en fonction du sexe mais aussi du support. La presse quotidienne paie le mieux avec un salaire moyen de 19 200 F, tandis qu'à l'autre bout de l'échelle on trouve les radios locales (10 500 F). Un constat s'impose : ces résultats vont à l'encontre de la perception habituelle, celle d'une dévaluation salariale du métier ; pour expliquer ce paradoxe, les chercheurs de l'*IFP* mettent en avant la disparité entre salaires (avec parfois une certaine démesure), ainsi que la proximité entre journalistes et membre de la classe dirigeante.

L'investigation s'est aussi portée sur le parcours professionnel et la mobilité. L'évolution majeure concerne le mode d'intégration dans la profession. Si elle a été facile et directe pour 50 % des journalistes observés, elle tend à devenir de plus en plus complexe pour les classes des plus jeunes qui passent par des positions d'attente : stages, piges... La stratégie dominante pour intégrer cette profession est l'insertion dans un réseau de sociabilité constitué par l'environne-

ment familial et les écoles de journalisme. Cela dit, une fois la carte obtenue, la majorité des parcours et des carrières sont réguliers et progressifs (avec des nuances selon les supports). En général, la presse quotidienne régionale assure la plus grande sécurité tandis que l'audiovisuel offre des parcours plus instables. Quant à la mobilité, elle reste faible puisqu'environ 60 % des journalistes n'ont changé ni de filière, ni d'entreprise, ni de média.

Cette étude sociologique permet de mesurer l'ampleur des bouleversements qu'a connu la profession journalistique. Au-delà de ce portrait « *tout en chiffres* » des journalistes français en 1990, son originalité a été d'enrichir l'enquête socio-professionnelle par l'analyse des entretiens sur leurs motivations, la perception de leur métier et de leur statut (en particulier par rapport aux métiers de la communication). Ainsi la moitié des journalistes interrogés affirment avoir choisi cette profession par vocation, les autres évoquant un concours de circonstances. Parmi les avantages de la profession, les interviewés mettent en avant l'autonomie et la liberté, l'enrichissement personnel qui compensent largement les inconvénients qui en résultent sur la vie privée. Majoritairement satisfaits du métier qu'ils ont choisi, sauf sur le plan de la rémunération, les journalistes ne manifestent pas d'attente particulière sur le plan de la carrière, optant pour une forme d'*attentisme provisoire* à mi-chemin entre la programmation minutieuse et l'indifférence complète à l'égard d'un itinéraire futur.

La perception qu'ils ont de leur milieu est loin d'être positive. Ils le jugent d'abord comme très concurrentiel, les obligeant à rechercher systématiquement l'exclusivité sur un marché hautement compétitif. Ils le considèrent ensuite comme peu homogène, constitué d'individualités : les lignes de clivages recoupent celles de l'écrit et de l'audiovisuel, de Paris et de la province, des vedettes du petit écran et des autres. L'évolution du métier fait naître de nouvelles appréhensions : une certaine « routinisation » du métier, le poids excessif de l'audiovisuel et une forme de dérive déontologique qui découlerait de la « surenchère des images ». L'éclatement des représentations est encore plus significatif au regard de la concurrence exercée par les autres métiers de la communication. Les journalistes ont de ces nouvelles professions une perception ambiguë. Une forte majorité d'entre-eux récusent toute assimilation ou parallélisme entre journalisme et métiers de la communication arguant d'abord de leur indépendance vis-à-vis de l'entreprise. Mais, les appréciations divergent vite s'il s'agit d'attachés de presse, de publicitaires, de journalistes d'entreprises ou encore d'animateurs de télévision.

L'ambiguïté s'accroît encore dès qu'on leur demande s'ils envisagent de pratiquer un de ces métiers et que leur réponse n'est pas systématiquement négative. Voilà qui éclaire la crise d'identité qui semble affecter le milieu. Les repères flous à l'intérieur même de la profession (absence d'homogénéité, vedettes non représentatives, dérapages dans la pratique de l'information) le sont aussi vis-à-vis de l'extérieur. Ainsi, les frontières demeurent vagues entre les nouveaux métiers de la communication et le journalisme traditionnel. L'un des enjeux à venir se trouve très certainement dans la *lutte des définitions* d'autant plus que la discordance est grande entre l'image que le journaliste souhaite donner de son métier et ses pratiques effectives.

Agnès Chauveau

## Lectures

### NOTES

1. Sous la direction de Marc Martin, *Histoire et médias. Journalisme et journalistes français 1950-1990*, Paris, Albin Michel, 1991.
2. Les précédentes enquêtes (1964, 1973 et 1983) avaient permis de disposer d'informations précieuses. Cependant, ces études avaient consisté à exploiter des questionnaires adressés aux journalistes. Cette procédure ne pouvait garantir des résultats parfaitement fiables.